

PER  
P-208  
EX J  
15

b. B. 57

Vol. VII

JUIN, JUILLET, AOUT 1909

N° 10

---

# BULLETIN

DU

# PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

## SOMMAIRE

Pages

- 361—Un nouveau glossaire..... ADJUTOR RIVARD.  
376—Un roman des temps messianiques..... J.-E. PRINCE.  
379—Les Livres..... ADJUTOR RIVARD.  
383—Revue et Journaux..... A. R.  
385—Lexique canadien-français (suite)..... LE COMITÉ DU BULLETIN.  
387—Sarclures..... LE SARCLEUR.  
389—Table alphabétique des matières.  
394—Table des matières par noms d'auteurs.  
396—Index alphabétique des mots étudiés.

---

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

UNIVERSITÉ LAVAL

QUÉBEC

Éditeur-dépositaire, à Paris : H. CHAMPION, libraire-éditeur, 9, Quai Voltaire.

# ALPHABET PHONETIQUE

(Signes conventionnels pour la figuration de la prononciation)

d'après MM. GILLIÉRON et l'abbé ROUSSELOT

LETTRES FRANÇAISES. Les lettres *a, e, i, o, u, b, d, n, f, j, k, l, m, p, r, t, v, z*, ont la même valeur qu'en français.

*g = g* dur (*gâteau*); *s = s* dure (*sa*); *œ = eu* français (*heureux*); *w = ou* semi-voyelle (*oui*); *y = i* semi-voyelle (*piéd*); *ÿ = u* semi-voyelle (*huile*); *ê = e* féminin (*je*); *h* marque l'aspiration.

LETTRES NOUVELLES. *u = ou* français (*coucou*); *ε = ch* français (*chez*).

SIGNES DIACRITIQUES. Un demi-cercle au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est mouillée: *ḷ* (son voisin de *l + y*, *l* mouillée italienne), *ḳ* (son voisin de *k + y*), *ỵ* (son voisin de *g + y*), *ŋ̣* (*gn* français de *agneau*).—Un point au-dessous d'une consonne indique que cette consonne est prononcée la langue entre les dents: *ṭ, ḍ* (sons voisins de *t + s, d + z*; c'est le *t* et le *d* sifflants canadiens de: *ṭi, ḍu*).

Les voyelles sans signes de quantité ou de qualité sont indéterminées (tantôt ouvertes, tantôt fermées), ou moyennés: *a* (*a* de *patte*), *e* (*e* de *péril*), *o* (*o* de *botte*), *œ* (*eu* de *jeune*).—Les voyelles marquées d'un accent aigu sont fermées: *á* (*a* de *pâte*), *é* (*e* de *chanté*), *ó* (*o* de *pot*), *é* (*eu* de *eux*).—Les voyelles marquées d'un accent grave sont ouvertes: *à* (*a* de *il part*), *è* (*e* de *père*), *ò* (*o* de *encore*), *è* (*eu* de *peur*).—Les voyelles surmontées d'un tilde sont nasales: *ã* (*an* de *sans*), *ẽ* (*in* de *vin*), *õ* (*on* de *pont*), *ẽ* (*un* de *lundi*).—Suivies d'un point supérieur, les voyelles sont brèves: *a', i'*, etc.; de deux points, elles sont longues: *a:, i:*, etc.; d'un accent, elles sont toniques: *a', i'*, etc.

Deux lettres qui se suivent, et dont la seconde est entre crochets, représentent un son intermédiaire entre les deux sons marqués. Ainsi, *õ [o] = o* demi-nasal.

Les *petits caractères* représentent des sons incomplets.

Il n'y a pas de lettres muettes dans la prononciation figurée; chaque son n'est représenté que par une lettre, et chaque lettre ne représente qu'un son.

## UN NOUVEAU GLOSSAIRE

---

N.-E. DIONNE. *Le Parler populaire des Canadiens français*. Québec (J.-P. Garneau), 1909, in-8°, 23c. × 15c. 5, XXIV + 671 pages.

Le titre complet du glossaire de M. Dionne est un véritable sommaire de l'ouvrage et vaut presque une préface :

«*Le | Parler populaire | des | Canadiens français | ou | Lexique des canadianismes, acadianismes, anglicismes | américanismes, mots anglais les plus en usage au sein des familles | canadiennes et acadiennes françaises | comprenant environ 15.000 mots et expressions | avec de nombreux exemples pour mieux faire comprendre la | portée de chaque mot ou expression.*»

C'est tout un programme, et qui fait voir que cet ouvrage doit présenter pour nous un intérêt peu ordinaire. Rien ne saurait en effet mieux attirer l'attention de la Société du Parler français au Canada que l'apparition d'un livre qui se rapporte à ses propres travaux. Sans doute, elle ne se flatte point d'avoir inspiré celui-ci : elle ignorait même qu'un de ses membres fût à préparer un glossaire à côté du sien, et ç'a été pour elle une surprise que l'annonce de cette publication. Tout de même, elle aime à penser que ses travaux, les progrès de son enquête, ses bulletins d'observation, la publication de quelques-uns de ses articles lexicographiques, l'accueil fait à son entreprise au Canada et à l'étranger, l'intérêt qu'on a fait paraître pour ses études, ont peut-être contribué dans une certaine mesure à inspirer à M. Dionne l'idée de son *Lexique*. C'est une satisfaction pour elle que de le penser, et M. Dionne aimera, j'en suis sûr, à ne la point détromper.

L'auteur dit lui-même, dans une pièce liminaire, qu'il « n'ambitionne rien de plus que d'apporter son humble contribution à

l'œuvre si généreusement entreprise par la Société du Parler français ». Cela est fort aimable, et nous savons reconnaître la complaisance que fait paraître pour nous cette déclaration. Nous avons déjà marqué notre gratitude à tous les confrères qui nous prêtent leur concours, bien qu'ils s'y emploient de façons diverses. Quelques-uns nous ont communiqué de longues listes de mots relevés par eux ; c'est ainsi que M. Paul de Cazes, M. l'abbé F.-X. Burque, M. l'abbé V.-P. Jutras, M. N. LeVasseur, etc., ont mis à la disposition de la Société du Parler français de véritables glossaires dressés d'après leurs observations personnelles. D'autres, en grand nombre, nous envoient de temps en temps des notes précieuses sur le parler de leurs régions. Plusieurs, enfin, simples adhérents de notre Société, ou membres de notre Comité d'étude, se réunissent chaque semaine pour collaborer à nos travaux. Chacun a sa manière. M. Dionne, quoique nommé lui-même, dès l'origine, membre de notre Comité d'étude, a pensé qu'il apporterait à l'œuvre entreprise une contribution plus précieuse, en travaillant tout seul ; il a peut-être eu raison, et nous nous gardons bien de le contredire là-dessus. Nous constatons seulement, et avec plaisir, que, s'il a préféré travailler seul et utiliser lui-même ses observations personnelles en même temps que les observations faites par d'autres, c'était avec intention de faire œuvre meilleure, et que ce qu'il apporte, aujourd'hui, sous la forme d'un *Lexique*, c'est sa contribution à une entreprise qui nous est chère.

Or, notre Société poursuit un double but : l'étude de la dialectologie franco-canadienne, et la correction de notre langage. Il se trouve, en effet, que l'étude scientifique de notre langage, des changements qu'il a subis, de ceux qu'il peut subir encore, est utile en vue même de son épuration, et la Société pense qu'il est nécessaire de donner cette base solide à la correction du parler populaire, sans quoi on risquerait de prendre en vain des soins coûteux, si même on ne tombait dans un purisme exagéré ou dans la barbarie.

C'est aussi, semble-t-il bien, le programme que M. Dionne s'était tracé. Car il a dit, dans une notice d'avant-garde distribuée peu de temps avant l'apparition du *Lexique* :

Cet ouvrage est destiné à faire comprendre, ici comme à l'étranger, que le parler du peuple canadien-français, sans être toujours littéraire, fait partie de la langue française à un degré égal, sinon supérieur, que tout parler de France qu'il vienne du nord ou du midi, de l'est ou de l'ouest.

A coup sûr, il ne se proposait pas de soutenir cette thèse, sans toucher aux questions philologiques qu'elle soulève.

D'autre part, nous voyons (p. XXI) que l'auteur se propose encore « d'épurer notre langage en le débarrassant des trop nombreuses scories qui le déparent ou le défigurent ».

Il faut louer beaucoup M. Dionne de s'être proposé ce double objet : c'est le dessein dont la réalisation aurait pu donner à son *Lexique* le plus de valeur, et aurait davantage servi à aider l'œuvre entreprise par la Société du Parler français.

Mais ce dessein, il reste à dire comment M. Dionne l'a réalisé. Et, pour le dire, il convient d'examiner son livre au point de vue scientifique et au point de vue de son utilité pour l'épuration du langage.

Pour les mêmes raisons qui font que cet ouvrage mérite dans le *Bulletin* plus qu'une mention ordinaire, nos lecteurs ont le droit de s'attendre à trouver ici une appréciation sincère et impartiale. L'auteur lui-même réclamerait contre un compte rendu où ne paraîtrait pas toute notre pensée.

D'abord, reconnaissons bien que les 671 pages du *Lexique* renferment le fruit d'un labeur considérable. M. Dionne est un travailleur, et plusieurs fois déjà ses écrits ont profité aux lettres canadiennes. Aussi, il me serait infiniment agréable de n'avoir à dire de son livre que du bien ; mais, quoi que je fasse et malgré la meilleure volonté du monde, il m'est impossible de trouver que l'œuvre répond à ce qu'on avait droit d'attendre de l'auteur.

I.—Comme étude scientifique du parler des Canadiens français, d'abord, le *Lexique* de M. Dionne est loin d'avoir la valeur qu'il faudrait.

Les remarques qui pourraient permettre au lecteur de reconstituer l'histoire des vocables, de les suivre dans leur évolution, de se rendre compte des transformations qu'ils ont subies, de juger de la légitimité de certaines formes, et d'apprécier la valeur de certains substituts lexicologiques, y sont très rares ; et celles qui s'y rencontrent sont trop souvent sans portée et dépourvues de tout appareil critique.

A la page 42, je lis :

**Aubel**, n. m.

—Aubier. *Aubel* se disait jadis.

« *Aubel* se disait jadis » . . . . Où ? au Canada ? en France ? Était-ce autrefois la forme classique ? Et quels témoignages en peut-on donner ?

Nous savons bien qu'on rencontre *aubel*, en 1521, dans le *Second Liure de vraye rethorique* de Fabri, et que Godefroy a relevé cette forme ; mais il ne faut pas oublier qu'on trouve *auber* dès le XIV<sup>e</sup> siècle (V. le *Dict. Gén.*), que Thierry écrivait *obier* en 1572, et de même Oudin en 1633. (V. Thurot, II, 249). . . . N'est-il pas plus sûr de rapprocher l'*aubel* canadien de l'*obè* normand ? L'un et l'autre sont évidemment le produit de la substitution du suffixe fr. *-el* ( ←= lat. *-ellum*) au suffixe fr. *-ier* ( ←= lat. *-iarium*) ; régulièrement, *l* est tombée dans le normand, tandis que, régulièrement aussi, elle s'est maintenue chez nous. (V. le *Patois de la région de Vire*, par M. Butet-Hamel, *Bull. des Parlers normands*, p. 372 ; *le Parler populaire de la Commune de Thaon*, par M. Guerlin de Guer, p. 353.) Je ne demande pas qu'on dise tout cela dans un article de glossaire ; mais, si l'on entreprend de faire des rapprochements et d'indiquer des sources, il ne suffit pas d'écrire : « *Aubel* se disait jadis. »

De même, à la page 268, M. Dionne écrit :

*Écro*, n. m.—Ecroû de vis. Autrefois *écro* se disait.

Où *écro* se disait-il autrefois ? Si le lecteur ne sait pas que Robert Estienne écrivait en 1549 et que Godefroy a enregistré *escroe*, il pourra croire que c'est un vieux mot canadien—qui se disait autrefois au Canada—tandis que l'auteur veut sans doute faire entendre que c'est un vieux mot français.

Page 201 :

*Créon*, n. m.—Crayon. Lacombe donne *créon* pour *crayon*.

Aux pages XXIII et XXIV, M. Dionne donne une liste d'écrivains et d'ouvrages, « les seuls, dit-il, que l'auteur de ce *Lexique* a consultés ». Or le nom de Lacombe ne s'y trouve pas. Le lecteur peut donc se demander quel est cet auteur : un historien ? un poète ? un lexicographe ? un grammairien ? Il y a eu plusieurs écrivains de ce nom ; lequel cite-t-on ici ? Et cet auteur donne-t-il *créon* comme une forme archaïque, ou dialectale ?—Il s'agit sans doute de l'auteur du *Dictionnaire du vieux langage François*, paru en 1766, à Paris. Mais puisque M. Dionne n'a pas consulté cet ouvrage, il faut croire qu'il a pris ailleurs cette indication. Ne l'aurait-il pas empruntée à notre *Lexique canadien-français*, à

l'article *créon* (*Bull. du P. F. au Canada*, VI, 156) ? Il est permis de le penser, et M. Dionne aurait pu le dire : ses lecteurs, en consultant la liste des ouvrages cités dans notre *Bulletin* (I, p. VIII), auraient appris à quelle autorité on les renvoyait.

Page 608 :

**Soldart** n. m.

—Soldat. *Soldor* se disait jadis.

Il n'était sans doute pas nécessaire de citer ici Robert Estienne (*souldart*), Hindret (*soldare*) et Ronsard (*soldart*) ; mais il n'eût pas été mal de faire savoir au lecteur au moins dans quel parler et dans quel pays « *soldor* se disait jadis ».

Etc., etc., etc.

Il serait fastidieux de relever un plus grand nombre d'articles. Sur ce point, et sur les suivants, je me bornerai à quelques citations ; il serait facile de les multiplier.

II. La description grammaticale des mots est une chose importante dans un lexique.

Or, les mots sont souvent décrits par notre auteur avec quelque négligence.

Page 384 :

**Iée**, pron.

—Lui. Ex. *Jiée* promis d'aller le voir.

Trois erreurs : 1<sup>o</sup> *iée* n'est pas un mot ; 2<sup>o</sup> *iée* n'est pas un pronom ; 3<sup>o</sup> *iée* ne veut pas dire *lui*.

*Iée* (pourquoi cette graphie ?) ne peut être qu'un composé de deux mots : le pronom *i* (= *lui*, à *lui*), et le verbe *avoir* à la 1<sup>ère</sup> personne du présent de l'indicatif, *ai*. *Iée*, c'est donc *i ai*, c'est-à-dire : *lui ai* : « Je *lui ai* promis d'aller le voir. »

Page 409 :

**Lé**, art.

—Le. Ex. Va m'acheter un dictionnaire anglais chez Garneau, et apporte-*lé* tout de suite.

En achetant et en consultant un dictionnaire français, on apprendrait que *le* (*lé*, en fr.-can.) n'est pas ici un article, mais un pronom personnel.

Même remarque sur *lés* (= *les*), un peu plus loin.

Page 233 :

**Dépigeonné**, v. a...

Ce n'est pas un verbe, mais un participe.

**Dépiter**, v. n.

—Décider. Ex. Es-tu *dépité* enfin ? la besogne ne manque pas.

Tel qu'employé dans l'exemple, et pris pour *décider*, *dépiter* est un verbe actif, non pas un verbe neutre.

Etc., etc., etc.

III. Plus graves encore sont les définitions inexactes, les acceptions et les applications mal définies. Un dictionnaire est un meuble inutile, si les mots y sont définis sans soin.

Un grand nombre des définitions de M. Dionne paraissent bien faites ; mais il en a beaucoup d'inexactes, d'incomplètes, de négligées.

C'est ici, je pense, le défaut principal de l'ouvrage, et qui lui ôte le plus de prix. Heureusement, des exemples, bien choisis et pittoresques, font parfois saisir le sens attribué aux mots.

Page 646 :

**Transfert**, n. m.

—Billet de correspondance sur les tramways.

—Tramway. Ex. Nous allons prendre le *transfert*.

Au sens 2<sup>e</sup>, *transfert* ne se traduit-il pas plutôt par « voiture de correspondance » ?

Page 17 :

**Allable**, adj.—Action d'aller. Ex. Les chemins sont dans un état terrible, ce n'est pas *allable*.

*Allable* ne veut pas dire « action d'aller » ; une « action » n'est pas un adjectif.

Page 18 :

**Aller d'venir**.—En sens opposé. Ex. Mon mal part du cou et vient finir dans le bas du dos, frotte-moi avec du liniment *aller d'venir*.

Cela se traduirait donc par «...frotte-moi *en sens opposé* » ? Qu'est-ce que cela voudrait dire ?

Page 21 :

**Ambition**, n. f.—Orgueil.

—Rivaliser. Ex. Ils sont tous deux à l'*ambition*, c'est à qui en fera le plus.

—Persévérer, être courageux. Ex. C'est un homme qui travaille d'*ambition*, aussi réussit-il.

*Ambition*, nom féminin, ne peut pas se définir par un verbe. *Ambition* ne veut pas dire « rivaliser », ni « persévérer ». Les locutions *être à l'ambition*, *travailler d'ambition* peuvent avoir respectivement ces significations.

De même, à la page 24 :

**Ancre** (à l') loc.—Ne rien faire.

C'est la locution *être à l'ancre* qui se traduit par « ne rien faire ».

Page 417 :

**Mâcher**, v. a.—Dire crûment une chose. Ex. Je ne lui *mâcherai* pas ma manière de voir.

—Réfléchir. Ex. Il est quelquefois plus prudent de *mâcher* ses mots avant de parler.

1<sup>er</sup> sens. L'exemple même donné par M. Dionne fait voir qu'au contraire « *mâcher* une chose à quelqu'un », c'est *ne pas* la lui dire crûment, c'est la lui dire avec adoucissement : la lui dire crûment, c'est *ne pas la lui mâcher*.

Pourquoi fabriquer une définition absolument fautive, quand la locution étudiée est française et se trouve déjà dans tous les dictionnaires ? « *Ne pas mâcher une chose à quelqu'un*, dit le *Dictionnaire Général*, la lui dire sans adoucissement, sans préparation. »

2<sup>e</sup> sens. *Mâcher*, verbe actif, ne veut pas dire *réfléchir*, verbe neutre. *Mâcher ses mots* peut signifier : parler lentement, en pensant bien, en réfléchissant à ce qu'on dit.

Page 31 :

**Après**, prép.—Poursuivre. Ex. Il est toujours *après* moi.

—A. Ex. On est *après* travailler.

—Le long de.....

—Sur.....

—Par derrière.....

—Présence. Ex. Attends *après* moi.

—Occupation. Ex. Il est *après* manger.

Comment la préposition *après* peut-elle signifier « poursuivre » ? et « présence » ? et « occupation » ? Une préposition ne devient pas si facilement un verbe, ou un substantif.

Et en quoi le sens d'*après*, dans : « On est *après* travailler », diffère-t-il du sens qu'il a dans : « Il est *après* manger » ?

Page 200 :

**Cré matin**, interj.—Bégaiement pour *sacré* !

« Cré matin », c'est un *bégaiement* ! « O volupté de l'érudition ! » se serait écrié Buies, s'il avait vu cela.

Page 369 :

**Grippé**, e, adj.—Avoir la grippe.

Voilà un adjectif qui joue le rôle d'un verbe!

*Grippé* est un adjectif français, admis même par l'Académie en 1878, et qui signifie: « Atteint de la grippe. » (V. le *Dict. Gén.*)

Voyez encore, pour des définitions défectueuses ;

Page 209 ; *être dans le sac*, qui ne veut pas dire : « régler, » mais « être réglé ».

Page 219 ; *en découdre*, que M. Dionne traduit simplement par « grabuge ».

Page 237 : *dérougir*, qui signifie exactement le contraire de ce que dit M. Dionne.

Page 243 : *en dessus*, locution adverbiale, à laquelle M. Dionne donne le sens d'un verbe : « avoir l'avantage. »

P. 252 : *divorce*, un nom qui, tout seul, signifierait : « en colère » !

P. 261 : *ébrêché*, un adjectif, que M. Dionne traduit par un nom : « brèche dans un ratelier. »

P. 402 : *journalistique*, encore un adjectif, qui aurait le sens d'« article de journal ».

P. 106 : *brûlure*, un nom qui ne paraît pas avoir de signification dans le franco-canadien, car M. Dionne n'en donne aucune, bien que ce mot soit défini dans tous les dictionnaires français.

P. 359 : « *goinfre*, nom masculin », que M. Dionne corrige par « *goinfre*, nom féminin »... Où a-t-on vu que *goinfre* est féminin, en français ?

P. 238 : *désairer*, un mot que M. Dionne écrit comme un verbe de la 1<sup>ère</sup> conjugaison à l'infinitif, qu'il décrit cependant comme adjectif, et qu'il définit par une phrase qui n'est pas française. Et il ajoute les lettres « B. P. F. », pour faire croire que ce galimatias est tiré du *Bulletin du Parler français* ! Il nous a emprunté cet article, mais il l'a défiguré. (V. *Bull. P. F. au C.*, VII, 23). M. Dionne avoue, dans sa préface, avoir « puisé un peu largement » dans notre fonds (p. XXI), et nous ne lui en faisons pas d'amers reproches. Mais quand il indique spécialement, par les lettres B. P. F.—ce qui est rare—notre *Bulletin* comme la source d'où il a tiré un article, il est regrettable qu'il n'ait pas pris le soin de reproduire fidèlement ce que nous avons écrit, et qu'il ait mis sur notre compte des fautes dont nous ne sommes pas responsables.

Etc., etc., etc.

IV. Il est reconnu aujourd'hui qu'un ouvrage dialectologique n'a de valeur que si la prononciation y est figurée. Qu'on emploie, pour la transcription phonétique, un système ou un autre, celui de l'Association phonétique internationale, ou celui de Gilliéron et Rousselot, il importe sans doute au point de vue de « l'unité phonétique » ; mais l'essentiel est qu'on emploie une graphie ou une autre. Autrement, le lecteur ne sait jamais à quoi s'en tenir sur la véritable forme des vocables étudiés.

Or, M. Dionne ne donne que très rarement la prononciation des mots du parler populaire canadien-français. Comment se prononcent *aillis*, *ayau*, *impeacher*, *boudle*, *reprint*, *bouskey*, *habéçon*, etc.? Il faudrait citer tout le *Lexique*. Car, les rares essais de transcription phonétique tentés par l'auteur sont tels qu'il est impossible de s'y fier. Ainsi, il semble bien qu'il a voulu marquer le son *è* par le signe composé *eu* ; car il écrit : « *debater*, *dèbèteur* » ; « *bus*, *beuce* » ; etc. (V. pp. 199, 259, 654, 584, etc., etc.) Cependant, ce même son, *è*, est ailleurs transcrit par *o* : « *Bacon*, *bèk-onne* », etc., tandis que plus loin le signe *o* traduit le son *ò* : « *bun*, *bonne* » ; « *rough*, *roffe* » ; « *dull*, *dol* » ; etc. Mais il y a plus encore : ce même signe *eu*, qui déjà sert à marquer le son *è*, lequel est parfois transcrit par *o*, est aussi employé pour traduire le son *ò* : « *Buck-board*, *beuke bôrde* » ; « *blood*, *bleude* » ; etc.,—de telle sorte que M. Dionne arrive à figurer la prononciation de *buttercup* par *beutteurkeupe* !

Comment se reconnaître dans ce mélange ?

V. M. Dionne a tenté de faire quelques rapprochements—avec peu de précision, nous l'avons vu—entre les mots canadiens et les formes du vieux français ou des dialectes d'oïl ; mais il n'a pas souvent poussé plus loin ses remarques sur l'étymologie. Je ne l'en blâme pas ; je lui en fais mon compliment. Mais il s'est, encore trop souvent, risqué dans des remarques hasardeuses sur l'origine des mots.

Page 31 :

Après, prép.

—...

Après vient-il de *pressus*, serré contre, ou du sanscrit *parâ*, en arrière, et *param*, ensuite ?

Pourquoi cette question ? Croit-on poser là un problème que la science n'a pas encore résolu ? M. Dionne sait, comme tous ceux qui ont un peu étudié la formation des mots français,

qu'*après* est une forme extensive de *près* (à + *près* ⇒ *après*), que *près* vient du latin *pressus*, et que le grec *para* n'a donné au français que le préfixe *para*.

Page 115 :

**Caler**, v. n. et a.

—...

En France, *caler* signifie avoir peur. Ex. Tu *caleras* quand il faudra te battre. *Caler* peut venir de *cale*, *calotte*. Brantôme parle de la cale ecclésiastique, béguin ou coiffe de soie que les hommes portaient sous le chaperon (camail).

Pourquoi faire intervenir ici Brantôme ? *Cale*, au sens de coiffure, bonnet, calotte, se trouve encore dans tous les bons dictionnaires.

Et ce mot n'a aucun rapport avec le verbe populaire *caler*, qui n'est qu'une déformation de *caner*.

Page 134 :

**Charabia**, n. m.—Langage bizarre, incompréhensible. Ce mot, d'après Perquin de Gembloux, vient de Skarabiad, ville d'Arabie, qui donna son nom aux Sarrasins. *Charabia* se trouve dans Larousse.

*Charabia* se trouve même dans le *Dictionnaire Général*, et l'Académie l'a admis en 1878 ! Ce mot vient de l'espagnol *algarabia*. (Voir Darmesteter.)

Page 349 :

**Ganif**, n. m. Ce mot doit venir de *knife*, couteau.

*Canif* vient du nordique *knifr*. (V. le *Vocabulaire synthétique* de Grimblot.) Mais en quoi l'étymologie par l'anglais *knife* ou par le nordique *knifr* peut-elle intéresser la forme canadienne *ganif* ?

Page 381 :

**Hucher**, v. a.

—Appeler de loin... Ce mot vient de *huchet*, cornet qui sert à appeler les chiens de chasse.

Or, *huchet* apparaît dans la langue deux ou trois siècles après *hucher* ; (V. Edgren's *Word Book*, et le *Dict. Gén.*) ; j'aime donc mieux croire, avec Hatzfeld, Darmesteter et Thomas, que c'est au contraire *huchet* qui est dérivé de *hucher*, et avec les mêmes auteurs, que *hucher* vient du latin populaire \**huccare*, de *huc* (=ici).

Page 549 :

**Rancuneux**, n. et adj.

—Rancunier... Nous lisons dans le *Courrier de Vaugelas* : « Le suffixe *eux* est plus fréquent que le suffixe *ier* pour la raison qu'en latin *us*, d'où vient *eux*... »

On sait avec quel soin il faut examiner, avant de les adopter, les étymologies données par M. Martin dans le *Courrier de Vau-gelas*—collection des plus précieuses à d'autres points de vue. Le suffixe *-eux* ne vient pas de *us*, mais du suffixe *-osus*. La désinence *us* n'est pas un suffixe.—*Rancuneux*, du reste, est français. (V. le *Dict. Gén.*)

Page 636 :

**Tôle**, n. f.

—Sou. Il existait autrefois, à Québec, des sous taillés dans des feuilles de tôle. C'est avec ces sous que les habitants payaient les barrières. D'où le mot *toll gate*.

Ainsi, le mot anglais *toll*, qu'on a toujours tiré de l'anglo-saxon *toll*, (= taxe), viendrait du français *tôle* en passant par les anciens sous de Québec ! C'est merveilleux ! Mais on trouve *toll* dans l'anglais du XIII<sup>e</sup>, du XIV<sup>e</sup> et du XV<sup>e</sup> siècle. (Stratmann's *Odd English Dict.*)... Les sous et les barrières de péage devaient être rares, à Québec, avant 1608 !

Page 305 :

**Etriver**, v. a.

—Gouailler, taquiner. Ce mot semble venir de l'islandais *strid*, qui signifie *guerre, attaque*, ou mieux de l'anglais *to strive*, disputer, gourmander.

Il faudrait dire cela aux étymologistes anglais qui font venir (*to strive*) du vieux français *estriver* ; et aux étymologistes français, aussi, qui tirent *étriver* (←= *estriver*) du germanique *sriban*.

Page 297 :

**Equipet**, n. f.

—Petit compartiment dans un grand coffre, où l'on dispose les menus objets. Probablement du mot *éclipèque*, qui, en France, veut aussi dire *tiroir latéral d'un coffre*.

J'aurais cru que le mot canadien *equipet* venait du mot français *equipet* ! Simple extension de sens d'un terme de marine.

Etc., etc., etc.

VI. Un glossaire dialectologique peut encore avoir une certaine valeur comme simple nomenclature de mots usités, comme vocabulaire d'un peuple.

Sans doute, une nomenclature n'est vraiment utile que si elle est accompagnée d'une notation phonétique ; mais il est parfois possible, en interrogeant des sujets autochtones, de trouver la prononciation des mots, et d'utiliser des listes d'ailleurs bien dressées.

Sans doute, encore, un relevé lexicologique est d'autant plus important qu'il est plus riche, qu'il renferme plus de mots. Mais un auteur, retenu dans une bibliothèque par les fonctions de sa charge, ne peut explorer un pays grand comme notre Province ; des vocables, des acceptions lui échappent ; parce qu'il ne les connaît pas, il peut croire que certaines expressions, signalées dans des ouvrages publiés avant le sien, ne sont plus usitées. Par exemple, il écrit (p. 7) :

*Acertainer*, v. a.—Certifier. Mot vieilli, et dont l'usage semble disparu ici.

Cependant ce mot a été relevé par les correspondants de notre Comité d'étude, dans les comtés du Lac-Saint-Jean, de Missisquoi, de Montmagny, de Témiscouata, etc.

M. Dionne ne pouvait évidemment pas instituer, sur chaque mot, une enquête comme la nôtre. Il était seul, et nous avons près de deux cents correspondants, qui nous envoient de toutes les parties du pays des observations soigneusement contrôlées. Si M. Dionne avait fréquenté nos réunions et pris part à nos travaux, il aurait pu profiter, non seulement de ce qui a paru dans le *Bulletin*, mais aussi des riches matériaux qui sont dans nos archives. Au lieu de 641 mots avec 842 acceptions dans la lettre A, par exemple—en comptant les mots français qu'il admet y avoir notés—il aurait pu enregistrer 883 mots et 1160 acceptions, qui sont sur nos fiches. Et il en eût été de même pour les autres lettres. Ainsi, dans la lettre G, M. Dionne a 444 mots avec 543 acceptions ; il aurait trouvé chez nous 480 mots et 667 acceptions. Etc.

Je ne prétends pas qu'un vocabulaire doive relever tous les mots d'une langue, pour valoir quelque chose. Mais, quand on en a fait un auquel il est facile d'ajouter, on ne laisse pas dire dans une préface que c'est « un dictionnaire aussi complet que possible » (p. VIII), et qu'on a « fixé dans un véritable monument le vocabulaire du Canadien français ». (p. XIX) <sup>(1)</sup>

Cependant, je trouve que M. Dionne a suffisamment emprunté, que même il a pris à ses devanciers un trop grand nombre de mots ; et, loin de lui reprocher d'avoir fait un lexique incomplet, je le féliciterais d'y avoir fait entrer tant d'expressions, si vraiment ces expressions avaient été relevées par lui-même, ou si du moins il avait indiqué ses sources d'information. Mais c'est par où pèche encore l'œuvre de M. Dionne.

(1) *Préface*, par M. Raoul de la Grasserie.

En effet, en dialectologie, une observation, pour valoir, doit avoir été faite par l'auteur même ou s'appuyer sur un témoignage soigneusement contrôlé. Que vaudrait l'*Atlas linguistique*, si M. Edmont n'en avait lui-même recueilli tous les matériaux ? Quel crédit accorderait-on au glossaire de M. Dottin, si chacun de ses mots n'avait été relevé dans le Bas-Maine par l'auteur même ou par des personnes connues de l'auteur ? Quelle autorité reconnaîtrait-on au *Glossaire des Parlers de la Suisse romande*, si ses rédacteurs n'avaient soin de n'y admettre que les mots attestés au cours de la vaste enquête inaugurée il y a douze ans et qui se poursuit avec un admirable succès ? Et quelle valeur pourrait-on accorder au travail de la Société du Parler français, si elle ne procédait de la même manière ?.....

Eh bien ! M. Dionne nous le dit lui-même, il a puisé largement dans les ouvrages de Gingras, Manseau, Caron, Dunn, Clapin, Rinfret, et dans le *Bulletin*. Tous les mots qu'il donne n'ont donc pas été observés par lui ; il n'y aurait pas grand mal, s'il indiquait ceux dont il peut attester l'emploi, mais il ne les indique pas. Par conséquent, son *Lexique* ne vaut pas comme témoignage, puisqu'il n'offre, pour un grand nombre d'articles, que l'autorité de sources que rien ne fait connaître. Comment pourrait-on s'appuyer sur M. Dionne pour affirmer que tel mot est employé dans tel sens au Canada, puisque souvent c'est sur un autre que, sans le savoir, on s'appuierait ? En citant le *Lexique* de M. Dionne, la Société du Parler français, par exemple, se trouverait peut-être à se citer elle-même.

Cependant, nous l'avons dit déjà, quelques rares articles sont suivis des lettres « Cl. » ou « B. P. F. » Pourquoi ces articles plutôt que d'autres, également empruntés ? On l'ignore. Mais, quand on copie quelqu'un, on le doit au moins copier fidèlement, surtout si l'on donne le nom de l'auteur qu'on prétend reproduire. J'ai cité un article qui montre que M. Dionne n'a pas toujours pris ce soin. En voici d'autres :

A la page 58, il marque des lettres « B. P. F. » le mot *bar-datter*, comme verbe actif, avec le sens de « poser des bardeaux ». Ce n'est pas exact. (Voir *Bull. P. F. au Canada*, III, 153.)

A la page 224, M. Dionne donne comme tiré du *Bulletin* (« B. P. F. »), le sens suivant du verbe *dégommer* :

—Travailler à donner à quelqu'un l'expérience qui lui manque due à son manque d'intelligence. (B. P. F.)

Nous n'avons jamais écrit cela. (Voir *Bull. P. F. au Canada*, VI, 350.) Cela n'est pas de nous! M. Dionne n'a pas trouvé cela dans le *Bulletin*! De quel droit nous attribue-t-il une définition que nous n'avons pas donnée? Pourquoi, ayant fait cette phrase, dont il faut deviner le sens, et qui n'est pas française, la donne-t-il comme tirée du *Bulletin*, au lieu de la reconnaître comme sienne?

VII. Malgré les définitions inexactes et les erreurs, le *Lexique* de M. Dionne pourrait sans doute rendre quelques services à ceux qui désirent corriger leur langage. Il servirait à attirer l'attention sur les mots qui y sont enregistrés. Mais sur chaque mot, le lecteur doit se demander s'il y a lieu de le rejeter ou si l'on peut le conserver. Car l'auteur lui même nous en avertit (p. XXII), on trouve dans son ouvrage « un certain nombre de mots et d'expressions qui ont actuellement cours en France, tout aussi librement qu'au Canada ». A dire vrai, on en trouve plus qu'« un certain nombre », mais il n'importe! Cela serait encore utile, si les mots qui sont français étaient distingués par quelque manière de ceux qui ne le sont point.

M. Dionne ajoute :

On en retrouve quelques-uns dans Larousse, mais rarement dans l'Académie.

Il importe peu qu'un mot, s'il est français, s'il est bien venu, s'il a de la naissance, se trouve dans le dictionnaire de l'Académie. Mais ceux-là même qui ne voudraient se fier qu'à l'Académie, ne courraient-ils pas des hasards avec M. Dionne? Lisez l'article suivant (p. 306) :

**Exactitude**, n. f.

Ce mot n'est pas encore reconnu par l'Académie. On l'a vu naître avec peine, et se conserver malgré tous les efforts contraires des puristes. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, on a mis en circulation, pour en finir, les mots *exacteté* et *exactesse*. Ils ont tous deux disparu. *Exactitude* est resté, et restera, parce que la langue en a besoin et ne peut le remplacer.

« Ce mot n'est pas encore reconnu par l'Académie, » dit M. Dionne... Cependant, s'il avait ouvert le *Dictionnaire* de l'Académie, dernière édition, volume I, à la page 692, 1<sup>ère</sup> colonne, il y aurait trouvé le mot *exactitude*... Mais le *Dictionnaire* de l'Académie n'est pas dans la liste des ouvrages consultés, des seuls ouvrages consultés, par M. Dionne. (pp. XXI-XXIV.)

Loin de faire connaître qu'un mot relevé dans son *Lexique* est français (Voir *accoster*, *de quoi*, *diable* [1<sup>er</sup> sens], *écure*,

*gagnepain, gagner* [1<sup>er</sup> sens], *ganache, gendarme, génie, godille* et *godiller, grippé*, etc.), M. Dionne va souvent jusqu'à faire prendre le change, en donnant comme vieilles ou dialectales, des expressions françaises et même admises par l'Académie. (V. *abimer, jambette, tournailler*, etc.)

Pages 270 :

*Egail*, n. m.

—Rosée.... *Egail* est cité par Monet dans le même sens.

*Egail*, orthographié *aiguail*, est même cité par l'Académie!

Etc., Etc., Etc.

Dans ces conditions comment un *Lexique* peut-il servir à l'épuration du langage ?

Voilà pourquoi, après avoir loué le dessein de cet ouvrage, on ne peut dire de son exécution tout le bien qu'on voudrait, et que nous eussions été si heureux de lui reconnaître.

Mais il est agréable de pouvoir ajouter que M. Dionne a compilé la plus nombreuse collection de mots canadiens qui ait encore été imprimée. C'est un mérite. Bien qu'ils ne soient pas tous traités comme il faut, les vocables qu'il a recueillis sont des matériaux sur lesquels les chercheurs aimeront à travailler, et par là le *Lexique* de M. Dionne est précieux. L'auteur lui-même voudra peut-être, dans une autre édition, ajouter la prononciation des mots, donner quelque témoignage de leur emploi, vérifier les descriptions grammaticales et corriger parfois les définitions. Ce sera le complément de son travail. Espérons qu'il l'entreprendra et le mènera à chef. Il a trop fait déjà pour s'y refuser.

ADJUTOR RIVARD.

## UN ROMAN DES TEMPS MESSIANIQUES <sup>(1)</sup>

Comme l'indique le titre, il s'agit d'un roman historique où l'auteur mêle la fiction à l'histoire des temps contemporains du Christ et aux évangiles.

L'ouvrage contient cinq grandes divisions où court le fil léger d'une idylle comme pour relier entre elles les considérations philosophique et en diversifier l'intérêt. Cela sans doute va jusqu'au mariage à la fin, comme le ruisseau va à la mer, mais l'intention véritable, au fond, c'est le Messie, et sa doctrine mise en opposition à celle du judaïsme et du paganisme anciens.

Aborder de front pareil thème, je ne sache pas qu'on l'ait fait jamais dans cette forme. On ne le trouvera ni dans le *Rayon* ni même dans *Ben Hur*, où il est assez vraisemblable que M. Routhier néanmoins a conçu l'idée du *Centurion*. L'abbé Coubé vient, toutefois, de faire paraître « un roman qui se déroule en Palestine, autour de la mort du Sauveur et dont Notre-Seigneur lui-même est le héros ». C'est ainsi que l'annonce le dernier numéro des « Dimanches chez soi » de l'Univers. Peut-être ce nouvel ouvrage, puisque le Christ en est la figure centrale, serait celui qui se rapproche le plus du roman canadien. On lit à travers les éloges que lui accorde M. François Veuillot que ce livre, « Ames Juives », du célèbre abbé n'est pas sans reproches. Il a le tort peut-être qu'a relevé Emile Faguet en parlant de Montlaur : des écrivains comme M. St-Pierre, M. St-Luc, et M. St-Jean, dit le critique, ont passé par là, ce qui, en effet, est bien un peu ennuyeux. Je ne sais, mais il appert en tout cas que si le roman de l'abbé Coubé n'est pas sans défaut, il n'est pas non plus sans mérite et, en justice, il faut en dire autant de celui de M. Routhier.

Certes, la difficulté de composer un pareil livre nous paraît extrême, surtout extrêmement délicate. L'on conçoit de quelle

---

(1) *Le Centurion*, par A.-B. ROUTHIER. Québec (L'Action Sociale l<sup>tee</sup>) 1909, in 8°, 19c. 5 + 13c., 461 pages.

circonspection il faut user pour jeter dans un cadre aussi rigoureux que le récit des évangiles, des événements et des faits, des personnages, des pensées qui s'y ajustent et l'étendent.

Notre écrivain canadien imitant des exemples déjà célèbres, a voulu s'y essayer, et c'est déjà un grand honneur.

Du reste les Écritures et les choses de religion, tout ce qui touche de près au problème angoissant de la destinée humaine aura toujours le don de tenter les meilleurs esprits. Notre auteur trouvait dans cette étude non seulement à satisfaire une inclination naturelle, mais il lui était donné de taire revivre en lui le souvenir de ces lumineux pays d'Orient si propres à captiver les âmes et dont l'œil rêve même sans les avoir jamais contemplés. Aussi fait-il bon de suivre le pèlerin des saints lieux, épris des évangiles et sentant leur beauté grave, cherchant à découvrir les contrastes ou les analogies d'un temps où s'accomplit le plus grand des drames de l'histoire ou de l'humanité.

L'écrivain a visité la Judée ; de là les descriptions qui abondent et ne sont certes pas le moindre attrait du *Centurion*. Mais il y a plus : l'ouvrage a de la composition ; les idées sont justes ; elles se tiennent, et la narration se déroule partout avec aisance.

Dans ce livre, probablement le meilleur que M. Routhier a publiés jusqu'ici et qui suppose un travail considérable, il y a cependant des défauts. L'écrivain, tout imprégné des façons de sentir et de penser de notre temps—comment pourrait-il ne pas l'être ?—ne s'est pas suffisamment défié de sa plume au cours du récit. Ses personnages causent tout comme ceux de notre époque et, ce qui plus est, comme ceux de notre pays. Ils ont le même accent, le même ton, la même manière de dire, j'allais dire les mêmes clichés, et cela sonne singulièrement sur des lèvres qui parlent de l'antiquité. Sans doute le convenu touche à l'affectation et c'est un défaut qu'« Ames juives » a évité, ce dont M. Veuillot le félicite ; mais encore faut-il peindre un peu dans le ton, avec les draperies et le dessin du temps, si l'on veut faire œuvre d'art. Il n'aurait donc pas déplu que *le Centurion*, j'attendais cela de lui, revêtît d'avantage la gravité solennelle, les révérences du style biblique, telles qu'on les rencontre parfois dans le *Rayon*, mais surtout dans *Ben Hur*, où Wallace en a laissé un modèle si exquis. Dans le même ordre de choses, les vues, les idées accusent quelquefois encore une mentalité qui dépasse celle de l'époque où

parlent les acteurs. Il arrive qu'au lieu d'entendre les personnages, de les voir agir, c'est l'auteur qui est en scène, c'est lui qu'on entend et qu'on voit, l'auteur des « Causeries du Dimanche ».

Enfin, je me demande, sans y avoir peut-être pensé assez longuement, si la figure du monde antique est suffisamment mise en relief, soit dans Onkelos, soit dans Caïus, soit dans Camilla, etc. L'écrivain a-t-il créé des types ? Qu'a-t-il fait d'Athènes et de Rome ? Autant de questions qu'au surplus je ne fais que poser, en attendant que la critique vienne mettre au point et *le Centurion* et mon article.

Chose qui plaît, c'est le soin qu'a pris l'écrivain de plier rigoureusement la fiction au sens évangélique. Les citations arrivent toujours justes et le lecteur se sent à l'aise en cheminant dans la compagnie d'un voyageur aussi sûr, à travers le démêlé des lieux, des personnages qui disputent et passent sur la scène.

*Le Centurion* a déjà été loué avec chaleur, pour ne pas dire avec lyrisme, de la part de certains gens auxquels l'on attribue une haute compétence. Il a été, ce qui n'est pas moins flatteur, honoré des suffrages de Rome. Peu de livres ont reçu, dès l'abord, un accueil aussi chaleureux.

Enfin, l'on nous apprend qu'à cette heure même il se traduit en italien.

Au revers de la première page, nous lisons que l'auteur est à son quatorzième volume et que trois autres sont en préparation. M. Routhier a eu des critiques souvent acerbes, presque des ennemis, ce qui est assez bon signe. Personne n'a songé à lui contester du talent et une carrière laborieuse. Tout en remplissant un rôle important dans la magistrature, il n'a jamais laissé de s'occuper d'études sociales ou littéraires et, sous ce rapport, il est un modèle à imiter. Le culte des Lettres et des Arts, l'étude des problèmes sociaux, loin de nuire à ceux qui remplissent des fonctions élevées, ne peut que contribuer à les en rendre dignes. Le juge Routhier doit à sa culture générale d'avoir su remplir sa charge et représenter à l'occasion ses concitoyens avec une distinction rare, et il faut louer sans réserve cette activité de l'esprit qui fait qu'après avoir travaillé il travaille encore et sait si noblement employer ses loisirs.

J.-E. PRINCE

## LES LIVRES

---

N.-E. DIONNE. *Pierre Bédard et ses fils*. Québec (Laflamme & Proulx), 1909, in-8o., 19c. × 12c. 5, XVI + 272 pages.

L'infatigable écrivain commence la publication d'une *Galerie historique*, qui se composera de 8, et peut-être de 12 volumes ; « monographies et biographies tirées de notre histoire ».

Le premier volume est consacré à Pierre Bédard, le fondateur du *Canadien*, et à ses quatre fils. Puis, viendront « des souvenirs politiques de l'année 1834 » sous le titre *les Trois Comédies du statu quo* ; une *Histoire de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière* ; une étude sur *l'Œuvre de Mgr de Forbin-Janson* ; etc.

Les sujets sont variés et bien choisis pour attirer l'attention. La biographie de Pierre Bédard, en particulier, et le récit de ses luttes, intéresseront vivement le lecteur.

---

ERNEST GAGNON. *Le Fort et le Château Saint-Louis*. Montreal (Beauchemin) 1908, in-16, 24 c. × 16 c., 265 pages.

Troisième édition de la belle étude de M. Ernest Gagnon sur le vieux fort et le Château Saint-Louis de Québec.

---

RENÉ GHIL. *De la Poésie scientifique*. Paris (Gastein-Serge, 17, rue Fontaine), 1909, in-12, 65 pages.

M. Ghil est resté fidèle aux théories symbolistes, et à la doctrine de la *Poésie scientifique*, quand plusieurs autres, qui furent des novateurs, sont revenus aux principes de la poésie française plus ou moins rajeunie. M. Ghil a toujours continué la campagne. Dans ses vers, il s'est appliqué à lui-même « la règle qui ressort de sa doctrine », et il a « tendu, selon toutes les puissances accrues de culture qui étaient en lui, à l'art le plus complexe et le plus complet », dit-il. Son nouveau livre, en prose, est un exposé de sa méthode, une défense de sa doctrine, un récit des luttes livrées pour la rénovation de la poésie française.

Nous sommes de ceux qui ne croient pas à une rénovation poétique par le « symbole », non plus que par ses variantes,

« Instrumentation verbale », « Poésie scientifique », « Impulsionnisme », etc. Nous n'avons jamais compris les vers des décadents, et leur prose même nous paraît bien tourmentée. Tout de même, le mouvement que continue M. Ghil est encore intéressant, et il faut admirer le courage et le talent que l'auteur d'*En méthode à l'Œuvre* apporte à la défense de sa doctrine.

---

FLORIAN-PARMENTIER. *Déserteur ?* Paris (Gastein-Serge), 1909, in-8°, VII+370 pages.

Roman audacieux, où le problème militaire et social, en France, est étudié avec une grande pénétration psychologique.

C'est un livre d'un réalisme vigoureux, parfois excessif. L'auteur met à nu des plaies repoussantes, mais c'est pour y appliquer un fer rouge. Il n'écrit pas pour tout le monde; il n'écrit pas pour nos lecteurs. Heureusement, l'état social qui peut rendre utiles des livres de ce genre, n'est pas encore le nôtre.

---

G. DEMNIA. *Le Voyage d'Afrique*. Paris (Gastein-Serge) 1908, in-16, 202 pages.

Des vers sur l'Afrique, des vers enthousiastes, de beaux vers assez souvent. Parfois aussi, un peu trop de recherche dans les mots, comme dans l'endroit où M. Demnia parle du « *vrombissement* des tramways électriques, » et dans les rimes, comme dans le sonnet où il fait s'accorder l'*Islam*, *Abraham*, *tam-tam* et *ad Dei gloriam!* Et surtout, quelques images trop vives d'une Afrique trop libre.

---

PASCAL POIRIER. *Des Acadiens déportés à Boston en 1755*. Ottawa, in-8°, 56 pages.

Navrant épisode du *Grand Dérangement*. Le peuple acadien, dit très bien M. Poirier, est « un peuple de douleur ». On pleurera longtemps encore sur ses malheurs.

Cette plaquette est un tirage à part d'une étude publiée dans les *Mémoires* de la Société Royale, 1908, pp. 125-180.

---

P.-H. GAHISTO. *Philéas Lebesgue*. Roubaix (Édition du *Beffroi*, 4, rue de la Rondelle), 1908, in-16, 80 pages.

Notes biographiques, et surtout analyse critique de l'œuvre de M. Philéas Lebesgue.

Je ne connais de celui-ci que l'*Au-delà des Grammaires*, ouvrage intéressant, mais qui n'a pas la précision qu'on désirerait et qui paraît assez souvent aller vraiment trop au-delà de la grammaire.

Quant à M. Gahisto, il a sans doute pour tous ceux qui travaillent « au cœur des provinces » un goût très vif, et fort louable ; mais il va peut-être un peu loin dans la louange.

---

Nous regrettons de ne pouvoir rendre compte dans ce numéro du *Bulletin* de plusieurs ouvrages reçus. Entre autres, nous aurions aimé à parler tout de suite de l'*Étude*, déjà signalée, de M. Geddes, et des Mémoires du *Congrès international pour l'extension et la culture de la Langue française* (2<sup>e</sup> session, septembre 1908). Nous sommes obligés de renvoyer à un autre numéro l'examen de ces ouvrages. Nous tenons à rappeler, cependant, que le volume des Mémoires du *Congrès* se trouve chez notre éditeur-dépositaire, M. Honoré Champion, et qu'on peut se procurer l'*Étude* de M. Geddes à la maison Schœnhof (128a, rue Tremont, Boston).

ADJUTOR RIVARD.

---

Notre ami et collaborateur, M. Gustave Zidler, le poète français du Canada, avait présenté à l'Académie, sa *Terre divine* et ses *Deux Frances*. L'Académie lui a décerné le prix de poésie, fondé par François Coppée. En faisant part de cette heureuse nouvelle aux lecteurs de l'*Événement*, M. J.-E. Prince écrivait, le 31 mai dernier :

« Québec n'a pas oublié, sans doute, ce recueil de poèmes tirés de l'histoire du Canada *les Deux Frances*, et que l'écrivain publia au moment où l'on célébrait les fêtes du Troisième Centenaire. Or, ce volume qui parut alors, est le même qui, joint à la *Terre divine*, vient de mériter les suffrages académiques. Nous en sommes d'autant plus flattés que la matière des deux livres se confond pour ainsi dire en une seule par la nature des sujets qui y sont traités et par l'inspiration. Ce sont tous des poèmes adressés à des foyers communs qui nous sont chers. La terre divine de France et celle du Canada ont des gloires communes. Dans le premier recueil, le poète dit ces choses familières auxquelles l'âme s'attache : les chemins, les champs, la cité et les

rivages de l'ancienne mère patrie et, dans le second, il célèbre le père de *la Nouvelle France*, il dit la *Prière du Canadien français*, il chante Montcalm, la *Canadienne*, l'*Érable*.

« L'Académie avait déjà couronné un volume de M. Zidler, *le Livre de douce vie*, l'un des ouvrages de prédilection du poète. Nous sommes heureux que la *Terre divine*, où une si noble poésie est mise au service du patriotisme, ait eu son tour. Mais nous sommes touchés en particulier de l'intention de l'auteur. Le rapprochement des deux volumes, qui, désormais, ne peuvent plus aller qu'ensemble, figure bien celui des deux pays, chantés par le poète ami des Canadiens. »

---

GUY DE CHARNACÉ. *Essais de psychologie intime*. Paris (Nouvelle Librairie Nationale), 1909, in-16, 344 pages.

L'auteur de ce livre en corrigeait les dernières épreuves lorsque la mort vint le surprendre. C'est un vieillard octogénaire, qui laisse à ses enfants et à ses petits enfants ses pensées intimes sur des sujets variés qui touchent à la sociologie, à la politique, à la morale, aux arts. Le marquis de Charnacé est le survivant d'une génération disparue, qui juge avec un esprit souvent piquant des choses d'aujourd'hui. Les traditions royalistes et catholiques qu'il a reçues de ces ancêtres et auxquelles il est resté fidèle se retrouvent dans ses jugements, présentés sous la forme de causeries sincères et toujours agréables.

S.-A. L.

## REVUES ET JOURNAUX

---

*Les Relations commerciales entre la France et le Canada*, par M. G. Lecarpentier (*Revue pour les Français*, Paris ; 15 février.)

*Convention commerciale franco-canadienne.* (*Bibliographie de la France*, 5, rue des Grands-Augustins, P. ; 23 avril.)

---

*Suggestive comparaison*, par M. Alfred Ansart. (*Le Nouvelliste*, Amiens ; 6 mai.)

L'enseignement en France et au Canada. Comparaison qui n'est pas à notre désavantage. Loin de là !

---

*La Picardie au Canada*, par M. Ansart (*Le Nouvelliste*, Amiens ; 8 mai.)

Que la Picardie peut revendiquer comme une de ses plus pures illustrations l'un des fondateurs de la Nouvelle-France, Jean-François de la Roque, seigneur de Roberval et de Bienfay, issu d'une ancienne famille du Vimeu. François I<sup>er</sup> appelait Roberval « Petit Roy du Vimeu ».

---

*La Colonisation française au Canada*, par M. X. Dulac. (*Express de l'Ouest*, Nantes ; 17 mai.)

Raisons d'espérer, et conditions de succès des colons français au Canada.

---

*Canada et Canadiens*, par M. Georges Cazal. (*La République*, P. ; 23 avril.)

Compte rendu analytique du livre publié, sous le même titre, par M. le docteur Adrien Loir (Guilmoto, Paris.)

---

*La langue française et les médecins français au Canada*, par J. (*Le Bulletin Médical*, 31, Quai Voltaire, P. ; 21 avril, pp. 372-374.)

D'après le livre du docteur Loir.

*Les Canadiens français*, par M. L. Sachs. (*L'Action*, 11, rue des Petits-Champs, P. ; 25 avril.)

La population de race française s'accroît au Canada, où elle garde fidèlement l'idée française et perpétue la langue de la mère patrie.

L'article de M. Sachs a été reproduit dans *le Siècle* du 7 mai, et dans *la Justice* du 8 mai (sans signature).

---

*La Vérité sur le Canada*. (*L'Indépendance bretonne*, St-Brieux ; 16 avril.)

Extrait de l'article, déjà signalé, de M. J.-E. Vignes, paru dans la *Grande Revue* du 10 avril, sur la *Légende canadienne*.

Savez-vous ce qui arrive aux Français émigrés au Canada?... « Hélas! dit M. Vignes, les effets de la légende sont trop faciles à constater; combien de désillusions! combien de ruines! que de tortures morales et physiques! que de misères sans nom! que de morts! que de suicides!... » N'est-ce pas navrant?

*Le Flambeau*, de Besançon, reproduit un autre passage du même article, dans son numéro du 18 avril.

A. R.

# LEXIQUE

## CANADIEN-FRANÇAIS

(Suite)

**Éditorial** (*éditòryâl*) adj. et s. m.

1<sup>o</sup> adj. || Qui émane de la direction d'un journal ou d'une revue.

2<sup>o</sup> s. m. || Article éditorial, article de fond.

FR. LAR. enregistre ce néologisme tiré de l'anglais.

**Édrageonner** (*édrajoné*) v. tr.

|| Enlever les drageons, les pousses qui naissent de la racine d'un arbre, d'un arbuste; châtrer. *Ex.*: *Édrageonner* du tabac.

FR.-CAN. (Voir *échetonner*).

**Effalé** (*efâlè*) part.

|| Décolleté, débraillé, dépoitraillé.

DIAL. *Effaler* = dépoitrailler, Bas-Maine, DOTTIN.

**Effardocher** (*efardocè*) v. tr.

|| Essarter, couper les broussailles.

FR. *Essarter* = défricher un sol couvert de bois, de broussailles, DARM.

FR.-CAN. On dit *sarcler*, *raser* et *effardocher*, pour enlever les broussailles et les jeunes arbres, avant de faire la coupe du bois de haute futaie. C'est enlever les *fardoches*.

**En effette** (*ân efèt, ên efèt*) loc. adv.

|| En effet.

**Efficher** (*eficè*) v. tr.

|| Effilocher.

FR.-CAN. Voir *échiffer*.

**Effieller** (*efyelé*) v. tr.

|| Rendre malade à force de travailler, ou par une tension trop forte des muscles.

DIAL. *Effiellé* = exténué de fatigue, Normandie, MAZE.

FR. *Effiler* = par ext., épuiser de fatigue, DARM.

**Effioler** (*efyôlé*) v. tr.

|| Syn. d'*effieller*.

**Effilande** (*efilā:d*) s. f.

1° || Effiloche. *Ex.*: Une robe toute en *effilandes*.

2° || Petit éclat de bois qui se termine en pointe.

3° || Filandre, fibrille coriace dans la viande.

**Effilander** (*efilādē*) v. tr.

|| Effilocher.

**Effiler** (*efilé*) v. tr.

|| Affiler. *Ex.*: Couteau bien *effilé*.

DIAL. *Id.*, Bresse, GUILLEMAUT.

VX FR. *Id.*, LACURNE.

**Effouérer** (s') (*s efweré*) v. réfl.

|| S'affaler. (Cf. *foire*.)

**Efforts** (*efô:r*) s. m. pl.

|| Déchets de poissons (têtes, entrailles, etc., qu'on enlève en préparant le poisson pour la salaison).

**Effrayamment** (*efreyâmā*) adv.

|| Effroyablement, d'une manière excessive, prodigieuse. *Ex.*  
Il dépense *effrayamment* = il dépense effroyablement.

FR. *Effrayamment* = d'une manière effrayante, de nature à effrayer, à frapper de frayeur. — *Effroyablement*: d'une manière excessive, DARM.

**Effrayant** (*efreyā*) adj.

|| Extraordinaire. *Ex.*: Il court avec une vitesse *effrayante* = extraordinaire.

FR. *Effrayant* = qui est de nature à effrayer, DARM.

**Effrayant** (c't) (*s t efreyā*) loc. adv.

|| Beaucoup, extraordinairement. *Ex.*: C'est beau, *c't'effrayant* = c'est beau extraordinairement.

FR.-CAN. On dit aussi: « C'est beau *effrayant*. »

**Effreyabe** (*efreyāb*) adj.

|| Effroyable.

DIAL. *Idem*, dans le Bas-Maine, DOTTIN.

**Effronnement** (*efrôdmā*) s. m.

|| Effondrement.

## SARCLURES

---

Ceci n'est pas une *sarclure*, mais une note pour appeler l'attention sur le dernier Rapport des Fermes d'expérimentation, publié par le ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

Nous avons dû souvent passer le sarcloir dans les publications de ce ministère. L'un de nos collaborateurs, Antoine, y relevait, chaque année, un grand nombre de fautes, et des plus ridicules.

Nous sommes heureux de constater que le rapport qui vient de paraître est écrit d'autre sorte. Nous ne pensons pas que tout y soit parfait ; mais il y a, dans la langue du traducteur, une amélioration telle que le *Sarclureur* n'a plus guère à s'en occuper.

Dans une note communiquée aux journaux, il est dit : « Écrits dans une langue claire, et par des hommes du métier, ils ne mériteront plus (les *Rapports des Fermes*, etc.), croyons-nous, les critiques dont les publications de ce genre ont *trop souvent* été l'objet dans le passé. »

*Trop souvent*, en effet, ces *Rapports* ont prêté à la critique ; mais ce n'est pas *trop souvent* qu'on les a critiqués. Si on ne les avait point critiqués, peut-être seraient-ils encore aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, un ramassis de barbarismes et de solécismes.

On a dû s'apercevoir qu'avec des traducteurs compétents, il n'était pas plus difficile de parler français qu'iroquois, et que cela ne prenait pas plus de temps. En effet, il paraît que, pour la première fois, la version française a été imprimée et publiée en même temps que l'anglaise.

Il faudrait maintenant que la *Gazette du Travail* suive ce bon exemple.

La *Gazette du Travail* coûte 3 sous le numéro. C'est d'un bon marché ridicule. Pour trois sous, vous pouvez vous procurer, chaque mois, 158 pages de fautes de français.

Jugez-en :

« The N. B. Wire Fence Co. renseigne une saison fructueuse, votant un dividende de 10%, à part l'agrandissement de l'usine. »

« Les charpentiers, menuisiers, pompiers et maçons ont été actifs, avec les peintres occupés. »

« Les ébénistes ont été en activité ; les bourreurs occupés ; les vernisseurs et les polisseurs stables, les carrossiers inactifs, et les tonneliers actifs. »

« La température étant idéale et tempérée. . . . » « Tout fait présager une bonne campagne du bâtiment. »

Ces phrases ne sont pas prises ici et là : elles se trouvent toutes dans une seule page, la page 693 de l'un des derniers numéros de cette extraordinaire publication.

Il y en a 158 pareilles.

A 3 sous, c'est pour rien.

\*  
\* \*

Voici du macabre :

« A l'heure qu'il est, messieurs les *gardes de chasse* de Lotbinière, Nicolet, Drummond, peuvent sans trop de *trouble*, trouver de l'original mort et du chevreuil *mort aussi* dans plusieurs endroits (j'entends sur les tables), même dans Yamaska où il n'y a pas de garde-chasse, *l'ayant destitué* par économie dit-on, car il avait un salaire de \$25.00 par an. Ces faits sont absolument conformes à la vérité. »

Nous ne doutons pas que cela soit la vérité pure. Donc, ayons pitié des originaux, des chevreuils, et des gardes-chasse ; mais, de grâce, n'oublions pas la syntaxe. Si l'on n'y prend pas garde, on la trouvera morte, elle aussi, sur la table de quelque journaliste.

\*  
\* \*

Et voici du lyrique :

« La mélodie plaintive et sainte fut rendue, à l'unisson, comme les âmes vibrant le même chant de regret et de sanglot ! . . . . Ah ! cette voûte d'église, sur ce sol régénéré par le zèle de son saint prêtre, ces orgues frémissantes, ces cloches tintant, sonnant les dernières douleurs des âmes amies, de près ou de loin, tout cela étalait un tableau de douleur qu'il est impossible de définir. »

Une *mélodie rendue comme des âmes*, ces mêmes âmes *vibrant un chant*, et ce chant qui est un *chant de sanglot* ; puis une *voûte*, des *orgues* et des *cloches* qui *étalent un tableau de douleur*. . . .

Tout cela va à un tel point qu'il est impossible de le critiquer.

LE SARCLEUR.

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

	PAGES
Abonnés du <i>Bulletin</i> .....	101, 116
Abréviations.....	6
Accent (l') tonique, A. RIVARD.....	277
Action (l') française en Amérique par les Canadiens, Adjutor RIVARD.....	332
Adversaires (Nos), Adjutor RIVARD.....	241
Alphabet phonétique.....	5
Anglicismes, LE COMITÉ DU BULLETIN et le CERCLE DU PARLER FRANÇAIS (Sém. de Québec). 80, 100, 160, 200, 240, 280, 320, 360	320, 360
A travers faits et livres—Causerie philologique, l'abbé E. CHARTIER.....	7, 49
Aux membres de la Société du Parler français au Canada, LE COMITÉ D'ÉTUDE.....	81, 291
Balle (la) au champ—Vocabulaire, LE CERCLE D'ÉTUDE DU PARLER FRANÇAIS (Sém. de Saint-Hyacinthe).....	149, 311
Bibliographie. (Voir <i>Comptes rendus</i> , <i>Revue</i> et <i>Journaux</i> .)	
<i>Bulletin du Parler français</i> (Abonnés, Échanges) ...	101, 116, 118
Causerie grammaticale, l'abbé Camille ROY.....	131, 177
Causerie philologique, l'abbé É. CHARTIER.....	7, 49
Cercles d'étude.....	148
<i>Chansons populaires du pays normand</i> (L. Le Clerc), J. E. PRINCE	60
Composition littéraire (le Déclin de la) (Faguet).....	267
Comptes rendus :	
<i>Bibliographie de la syntaxe du français</i> (Horluc et Marinet), A. RIVARD.....	30
<i>Le Centurion</i> (A.-B. Routhier), J.-E. PRINCE.....	
<i>Champlain</i> (H.-A. Dubuque), IDEM.....	28
<i>Champlain célébré par les Normands et les Canadiens</i> (Léon LeClerc) IDEM.....	304
<i>Chansons populaires du Pays Normand</i> (Léon LeClerc), J.-E. PRINCE.....	60
<i>Chez les Français du Canada</i> (Jean Lionnet), A. RIVARD.	29

	PAGES
<i>Comment écrivent nos fils et nos filles</i> (Ch. Guerlin de Guer), l'abbé C. ROY.....	131, 177
<i>Convention forestière canadienne tenue à Montréal les 11 et 12 mars 1908</i> , A. RIVARD.....	30
<i>De la poésie scientifique</i> (René Ghil), IDEM.....	379
<i>Déserteur ?</i> (Florian-Parmentier), IDEM.....	380
<i>Des Acadiens déportés à Boston</i> (P. Poirier), IDEM.....	380
<i>Essai de psychologie intime</i> (G. de Charnacé), S.-A. L..	382
<i>Essai sur Charlevoix</i> (J.-E. Roy) A. RIVARD.....	70
<i>Joseph-Albert Valiquet</i> (R. P. A.-M. Valiquet, O. M. I.) IDEM.....	301
<i>La Chanson du Bronze</i> (A. Belval-Delahaye), IDEM.....	67
<i>La Chèvre de Pescadoire</i> (Léon Lafaye), IDEM.....	354
<i>La Parole humaine</i> (A. Berloin), IDEM.....	138
<i>La Rose entr'ouverte</i> (René Turpin), IDEM.....	302
<i>L'Art de dire et le Théâtre</i> (L. Brémont), IDEM.....	192
<i>Le Collège sur la Colline</i> (Henri d'Arles), IDEM.....	351
<i>Le Monde des petits êtres</i> (G. Beaulieu), IDEM.....	188
<i>Le Parler populaire des Canadiens français</i> (N.-E. Dionne), IDEM.....	361
<i>Le Fort et le château Saint-Louis</i> (E. Gagnon), IDEM.....	379
<i>Le voyage d'Afrique</i> (G. Demnia), IDEM.....	380
<i>Philéas Lebesgue</i> (P.-H. Gabisto), IDEM.....	380
<i>Les Deux Frances</i> (Gustave Zidler), l'abbé A. Huot.....	19
<i>Les Heures ferventes</i> (Henry-Marx), A. Rivard.....	305
<i>Les Lilas sont en fleurs</i> (Comtesse de la Morinière de la Rochecantin), IDEM.....	70
<i>L'Éternité dans l'homme</i> (Florian-Parmentier), IDEM.....	305
<i>L'Île de France contemporaine</i> (H. de Rauville), IDEM.....	301
<i>L'Ombre des Cathédrales</i> (Paul Feuillet), IDEM.....	68
<i>Nos Origines littéraires</i> (l'abbé C. Roy), IDEM.....	302
<i>Pierre Bédard et ses fils</i> (N.-E. Dionne), IDEM.....	379
<i>Rectification du Vocabulaire</i> (H. Rolland), IDEM.....	188
<i>Réminiscences</i> (Pascal Poirier), IDEM.....	353
<i>Review of Historical Publications relating to Canada</i> , IDEM	28
<i>Vie de Mère Caron</i> (l'abbé Élie-J. Auclair), IDEM.....	69
Conférence de M. Salone.....	307
Conférencier (le) et les comptes rendus, <i>sonnet</i> , Jean Lionnet.	309

Conseils à suivre pour la bonne formation du langage (Séminaire de Saint-Hyacinthe).....	274
Coppée (François) et son œuvre, l'abbé Antonio HUOT... 171, 212	
<i>Coronaire</i> ou <i>Coroner</i> .....	142
Créateurs (les) du parler populaire (J. Richepin).....	317
Déclin (le) la composition française (Faguet).....	267
Dictée (une) célèbre.....	237
<i>Dire</i> et ses composés, A. R.....	276
Discours du Président de la Société du Parler français, J.-E. PRINCE, à la séance publique de la Société, le 10 décembre 1908.....	125
Discours de James Geddes, jr, à la Soc. hist. franco-américaine.....	346
Échanges du <i>Bulletin</i> .....	118
Français (le) administratif, L.-Z. BOURGES.....	83
François Coppée et son œuvre, l'abbé Antonio HUOT... 171, 212	
Genre (le) du mot «argent», ANTOINE.....	85
Glanures.....	237
Gouret (le)—Vocabulaire, le CERCLE D'ÉTUDE DU PARLER FRANÇAIS (Sém. de Saint-Hyacinthe).....	310
Il y a cent ans, <i>poésie</i> , J.-E. POIRIER.....	229
Invasion (l') des Noms sauvages, Eugène ROUILLARD.....	162
Langage (notre) scientifique, l'abbé Henri SIMARD.....	203
Langue (la) auxiliaire internationale, A. RIVARD.....	266
Langue (la) internationale (Rambeau).....	237
Langue (notre) et nos traditions, l'abbé C. ROY.....	256
Lenteur (la) des petits chars, ANTOINE.....	296
Lettre ouverte, X.....	27
Lettre ouverte, J.-A. BARRETTE.....	349
Lexique canadien-français, (Voir l' <i>Index Alphabétique</i> ).... 23	
64, 89, 143, 193, 233, 269, 312, 355, 385	
Livres (les), (Voir <i>Comptes rendus</i> )... 28, 67, 188, 301, 351, 379	
Ma vigne, <i>poésie</i> , Georges Gourdon.....	254
Membres de la Société du Parler français au Canada.....	116
Métier (le) à tisser, l'abbé V.-P. JUTRAS (Voir l' <i>Index Alphabétique</i> ).....	221
Mœurs (les) canadiennes dans <i>Jean Rivard</i> , l'abbé C. ROY... 281	
Mots (les) du Parler populaire (J. Richepin).....	268
Muguetteries (M. d'Escola).....	238

	PAGES
Nos adversaires, Adjutor RIVARD.....	241
Nostalgies, <i>sonnets</i> , Gustave ZIDLER.....	321
Notre langage scientifique, l'abbé Henri SIMARD.....	203
Notre langue et nos traditions, l'abbé Camille ROY.....	256
Orthographe (l') (Faguet).....	231
Parler populaire (J. Richepin).....	268, 317
<i>Parole (la) humaine</i> (A. Berloin), Adjutor RIVARD.....	138
Participe (le) passé (Paul Stapfer).....	316
Poètes de France—Georges Gourdon, A. RIVARD.....	253
—Joseph-Émile Poirier, A. RIVARD.....	229
Poirier (Jos.-E.), A. R.....	31, 229
Pour les bons ouvriers de la Société du Parler français, <i>sonnets</i> , Gustave ZIDLER.....	201
Prière pour les Moissons de France, <i>sonnet</i> , Gustave ZIDLER	161
Printemps canadiens, <i>sonnets</i> , Gustave ZIDLER.....	325
Quelques questions, X.....	318
Questions et Réponses.....	32, 87, 276
Revue et Journaux, Adjutor RIVARD... 34, 63, 71, 84, 86, 93, 124, 151, 152, 170, 187, 198, 262, 350, 383	383
Samuel de Champlain—Aux Canadiens, <i>sonnet</i> , Georges GOURDON.....	22
Sarclures, le SARCLEUR.... 33, 79, 98, 158, 199, 239, 278, 319, 359, 388	388
Séance publique de la Société du Parler français, 10 décembre 1908.....	121
Signes abrégatifs.....	6
<i>Société (la) du Parler français au Canada :</i>	
—Rapport du Secrétaire pour l'année 1907-1908.....	41
—Élections.....	48
—Aux membres de la Soc. du Parler français.....	81, 291
—Séance publique du 10 décembre 1908—compte rendu....	121
—Discours du Président, M. J.-E. Prince.....	125
—Liste des membres.....	101
« « abonnés du <i>Bulletin</i> .....	116
« « échanges du <i>Bulletin</i> .....	118
Société (la) historique franco-américaine, le COMITÉ DU BULLETIN.....	329
Témoignage précieux, J.-A. FAVREAU.....	346
Traditions (Notre langue et nos), l'abbé Camille ROY.....	256

	PAGES
Traductions, J.-E. Prince.....	260
Un fils de Lorraine aux fêtes du III <sup>e</sup> Centenaire, l'abbé Antonio HUOT.....	19
Un nouveau glossaire (Lexique de M. N.-E. Dionne), Adjutor RIVARD.....	
<i>Un roman des temps messianiques</i> (A.-B. Routhier), J.-E. PRINCE.....	
Zidler (Gustave).....	389

# TABLE DES MATIÈRES

PAR NOMS D'AUTEURS

	PAGES
ANTOINE. Le genre du mot « argent ».....	85
—La Lenteur des petits chars.....	296
BOURGES, (L.-Z.) Le français administratif.....	83
<i>Cercle d'Etude</i> (Séminaire de Québec). <i>Anglicismes</i> (voir la <i>Table alphabétique</i> ).	
<i>Cercle d'étude</i> (Séminaire St-Hyacinthe). La balle aux champs	149
—Le Gouret.....	310
CHARTIER (l'abbé É.). A travers faits et livres, <i>Causerie</i> <i>philologique</i> .....	7, 49
COMITÉ (LE) D'ÉTUDE. Aux membres de la Société du Parler français.....	81, 291
COMITÉ DU BULLETIN. Lexique canadien-français..	23, 64, 89, 143, 193, 233, 269, 312, 355, 385
—Cercles d'Études.....	148
— <i>Coronaire</i> ou <i>Coroner</i> .....	142
—Glanures.....	237
—Anglicismes.....	80, 100, 160, 200, 240, 280, 320, 360
—La Société historique franco-américaine.....	329
—Séance publique de la Soc. P. fr. au C., 10 décembre 1908	121
FAVREAU (J.-A.). Témoignage précieux.....	346
GEDDES JR (James). Discours à la Société historique fr.-am.	346
GOURDON (Georges). Samuel de Champlain, <i>sonnet</i> .....	22
HUOT (l'abbé Antonio). Un fils de Lorraine aux fêtes du III <sup>e</sup> Centenaire.....	19
—François Coppée et son œuvre.....	171, 212
JUTRAS (l'abbé V.-P.). Le métier à tisser.....	220
LIONNET (Jean). Le Conférencier et les Comptes rendus, <i>sonnet</i> .....	309
POIRIER (Jos.-Émile). Il y a cent ans, <i>poésies</i> .....	229
PRINCE (J.-É.). Comptes rendus. (Voir la <i>Table alphabétique</i> ).	
—Chansons populaires du Pays normand.....	60

## PAGES

—Discours du Président de la Soc. du P. fr. au C., 10 décembre 1908.....	125
—Traductions.....	260
RIVARD (A.). Revues et Journaux. (Voir la <i>Table alphabétique</i> ).	
—Nos adversaires.....	241
—Questions et Réponses. (Voir la <i>Table alphabétique</i> ).	
—La langue auxiliaire internationale.....	266
—Comptes rendus. (Voir la <i>Table alphabétique</i> ).	
—Rapport du Secrétaire de la Soc. du P. fr. au Canada pour l'année 1907-1908.....	41
—Poètes de France.....	229, 253
—L'Action française en Amérique par les Canadiens.....	332
ROUILLARD (Eugène). L'Invasion des noms sauvages.....	162
ROY (l'abbé Camille). Causerie grammaticale.....	131, 177
—Notre langue et nos traditions.....	256
—Les mœurs canadiennes dans Jean Rivard.....	281
—Comptes rendus, ( <i>voir la Table alphabétique</i> .)	
SARCLEUR (le). Sarclures. (Voir la <i>Table alphabétique</i> ).	
SIMARD (l'abbé Henri). Notre langage scientifique.....	203
X. Lettre ouverte.....	27
ZIDLER (Gustave). Prière pour les Moissons de France, <i>sonnet</i> . 161	
—Pour les bons ouvriers de la Société du Parler français, <i>sonnets</i> .....	201
—Nostalgies, <i>sonnets</i> .....	321
—Printemps canadiens, <i>sonnets</i> .....	325

# INDEX ALPHABÉTIQUE

## DES MOTS ÉTUDIÉS

**Nota.**—Les mots en caractères gras sont tirés du *Lexique canadien-français* ; les mots en italiques, des articles de MM. les abbés É. Chartier, V.-P. Jutras, C. Roy, H. Simard.

*a* indique que le mot se trouve dans les *Anglicismes* ; *s*, dans les *Sarclures* ; *r*, dans les *Questions et Réponses*.

Les chiffres renvoient aux pages de ce volume.

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>A</b></p> <p><i>abstenir</i>, 55<br/>           adresser (la foule), <i>s</i>, 239<br/>           affluement, <i>s</i>, 33<br/> <i>aigrettes</i>, 227<br/> <i>aiguille-à-lame</i>, 224<br/>           allumette, <i>r</i>, 32<br/>           allumette de salon, <i>r</i>, 32<br/>           allumette explosive, <i>r</i>, 32<br/>           allumettes sans odeur, <i>r</i>, 32<br/> <i>allumettes silencieuses</i>, <i>r</i>, 32<br/>           ankle brace, 310<br/>           ankle supporter, 310<br/> <i>argent</i>, 85<br/> <i>aucun</i>, 51<br/> <i>aune</i>, 227</p> | <p><i>blage</i>, 222<br/>           blé d'inde, <i>r</i>, 87<br/>           bob (passer au), <i>s</i>, 279<br/> <i>boiler</i>, 206<br/> <i>borneur</i>, <i>a</i>, 360<br/>           boulé, <i>a</i>, 360<br/> <i>bouillane</i>, 11<br/>           bowl (to), 151<br/>           bouse, 150<br/> <i>brake</i>, 208<br/>           breast-protector, 150, 310<br/> <i>brin</i>, 227<br/> <i>broche</i>, 226<br/>           brochure, <i>r</i>, 88<br/>           bun, <i>a</i>, 360<br/>           business, <i>a</i>, 240<br/>           business (faire sa), <i>a</i>, 240</p>                             | <p>chœur de chant vocal, <i>s</i>, 278<br/>           circle, 310<br/> <i>citoyen</i>, 55<br/> <i>claque</i>, 11<br/> <i>clip</i>, 207<br/>           coacher, 150<br/> <i>connecting rod</i>, 209<br/>           corner, 311<br/>           cover-point, 310<br/> <i>cramper</i>, 10<br/> <i>crane</i>, 208<br/> <i>crank shaft</i>, 209<br/> <i>criard-à-steam</i>, 209<br/>           cushions, 150<br/>           choeuristes, <i>s</i>, 278<br/>           clairer, <i>a</i>, 100<br/> <i>coil</i>, 206<br/> <i>communier</i>, 9<br/> <i>concer</i>, 8<br/> <i>concile</i>, 9<br/>           corn lunch, <i>s</i>, 99<br/> <i>cotéger</i>, 8<br/>           cristal taillé, <i>r</i>, 32<br/> <i>croisé</i>, 227<br/>           cut glass, <i>r</i>, 32</p> |
| <p><b>B</b></p> <p>back line, 310<br/>           back-stop, 150<br/> <i>baquettes</i>, 223<br/>           balai à laver, <i>r</i>, 32<br/>           balk, 150<br/> <i>banquette</i>, 224<br/> <i>barré</i>, 227<br/> <i>barre d'en bas</i>, 222<br/> <i>barre d'en haut</i>, 222<br/>           barrette, 349<br/> <i>bascul</i>, 224<br/>           base, <i>a</i>, 150<br/>           base-ball, 149<br/>           baseman, 150<br/>           bat, 150<br/>           batter, 150<br/> <i>batteuse</i>, 209<br/> <i>bearing</i>, 209<br/> <i>bench-screw</i>, 208</p>           | <p><b>C</b></p> <p><i>cabosser</i>, 10<br/> <i>cannelle</i>, 226<br/> <i>canneller la chaîne</i>, 226<br/> <i>cannellier</i>, 226<br/> <i>carreauté</i>, 227<br/> <i>catalogne</i>, 227<br/> <i>catcher</i>, 150<br/> <i>center</i>, (left), 310<br/> <i>center</i>, (right), 310<br/>           centre, 150<br/> <i>cercler</i>, 8<br/> <i>chaîne</i>, 223, 227<br/> <i>chainer</i>, 227<br/>           challenge, <i>s</i>, 278<br/> <i>chenailier</i>, 54<br/> <i>cheville</i>, 225<br/> <i>cheville de l'ourdissoir</i>, 226<br/> <i>chicherie</i>, 11<br/>           chœur de chant, <i>s</i>, 278</p> | <p><b>D</b></p> <p><i>d'abord que</i>, 55<br/>           dash pot, 209<br/>           dead-ball, <i>a</i>, 151<br/> <i>défigurer</i>, 55<br/> <i>défilade</i>, 132<br/> <i>déjets</i>, 197<br/> <i>déligner</i>, 147<br/> <i>demiard</i>, 197<br/> <i>démontage</i>, 227<br/> <i>demouéselle</i>, 197<br/> <i>dérober</i>, 64</p>  |

- désagriable, 23  
 désairé, 23  
 désamain, (à), 23  
 desamain, 23  
 désâmer, 23  
 desans, 23  
 désarber, 24  
 désarranger, 24  
 désarter, 24  
 désattacher, 24  
 désatteler, 24  
 désavenant, 24  
 descendable, 24  
 descendre, 24  
 désempêster, 25  
 désempigeonner, 25  
 désenfaller, 25  
 désenfarger, 25  
 désenfarger (se), 25  
 désengraisser, 25  
 déserrer, 25  
 désert, 25  
 désertir, 25  
 déserteux, 26  
 des fois, 26  
 déshabiller, (se), 26  
 désigner, 26  
 désoblier, 26  
 désorcèler, 26  
 désosser (se), 26  
 désoublier, 26  
 desseïn (sans), 64  
 dessoler, 64  
 dessolider, 64  
 dessour, 64  
 dessour (en), 64  
 dessous (en), 64  
 dessus, 65  
 dessus, 65  
 détailler, 66  
 détailleur (—se), 66  
 détarder, 66  
 détärminer, 66  
 détasser (se), 89,  
 détectif, 89  
 dételer, 89  
 détende, 89  
 détention, 89  
 déteudre, 90  
 déteurs, 90  
 déteurse, 90  
 détièdir, 90  
 détiindre, 90  
 détorse, 90  
 détour, 90  
 détourber, 195  
 détaillées, 90  
 deujà, 90  
 deusse, 91  
 devant, 65, 91  
 devantière, 65, 91  
 devanture, 91  
 développeur, 91  
 devenir, 92  
 devers, 65  
 dévidoir, 92  
*dévidoir*, 226  
 dévidois, 65, 92  
 dévidoué, 65, 92  
 devinade, 92  
 devine, 66, 92  
 devinouère, 92  
 dévirage, 66  
 dévirer, 66, 92  
 dévisager, 143  
 devise, 143  
 devoir (en), 143  
 devoirs, 143  
 dévoration, 143  
*dévoration*, 9  
 dévorer (se), 143  
 dévouèr (en), 143  
 devouèrs, 143  
 dévoussé, 143  
 dgi, 144  
 diàbe, 144  
 diabelment, 144  
 diablant, 144  
 diable, 144  
 diable (le), 144  
 diable (que le), 144  
 diable vert (au), 144  
 diable (battre le), 144  
 diable (en), 144  
 diable (mener le), 144  
 diable (parler au), 144  
 diabler, 144  
 diamond, *a*, 149  
 diary, 145  
 dicky, 197  
 différencier, 145  
 différer, 145  
 difficileux,—se, 145  
 difformer, 145  
 digération, 145  
 digession, 145  
 dihors, 145  
 diminuent, 145  
 dint, 146  
 diors, 145  
 diplomer, 146  
 dippeur, 146  
 directions, 146  
 directoire, 146  
 directory, 146  
 dire des mauvaises rai-  
 sons, 146  
 disable, 146  
 discarter, 147  
 discompte, 146  
 discompter, 146  
 disconnecter, 147  
 discrémèner, 147  
 discrétionnaire, 147  
 disent (ils), 146  
 diseux, 147  
 diseux de riens, 147  
 disez, 147  
 disgrâce, 193  
 disgracieux, 193  
 dish, 193  
 disperser, 193  
 dispense, 193  
 disputage, 193  
 disputation, 193  
 disputer, 194  
 disputeux, -euse, 194  
 disqualification, 194  
 disqualifier, 194  
 dissatisfait, -te, 194  
 dissident, 194  
 distiller, 194  
 distorber, 194  
 divartir, 195  
 divine, 195  
 divine, 8  
 diviner, 195  
 divorce, 195  
 djime-robette, 195  
 djire, 195  
 dmouéselle, 195  
 doc, 196  
 dodge, 234  
 dodger, 195, 234  
 dodgeur, 195  
 dodicher, 196  
 dodjeur, 234  
 dog, 196  
 dollar, 196  
 dolle, 196  
 dombe, 196  
 dommage (beau), 196  
 dompe, 196  
 domper, 196  
 domplaine, 197  
 donaison, 197  
 dondaine, 197  
 donnable, 197  
 donnage, 233  
 donner, 233  
 donner (après qq'un), 197  
 donner (se), 197  
*donner un quartier*, 227  
 donneux, 233  
 dont, 233  
 doré, 234  
 dormage, 233  
 dormeux, 233  
 dormitouère, 233  
 dort-debout, 234

- dos-blanc, 234  
 dotche, 234  
 dotcher, 195, 234  
 dotcheur, 195, 234  
 douane, 234  
 double-châssis, 235  
 double-porte, 235  
 doucine, 235  
 douèt, 235  
 doughnut, 234  
 douhors, 235  
 douilletteux, 234  
 doutable, 235  
 doutance, 235  
 doute, 235  
 d'ou vient que, 235  
 doux temps, 235  
 d'pis, 236  
 d'pus, 236  
 drab, 236  
 draffe, 236  
 drafter, 236  
 dragail, 270  
 drague, 236  
 draille, 269  
 dravage, 269  
 drave, 269  
 draver, 269  
 draveur, 269  
 draw, 273  
 drawback, 269  
 draw-bar, 269  
 dredge, 270  
 dredger, 270  
 dredger-barge, 270  
 drégail, 270  
 drès, 269  
 drès que, 270  
 dret, te, 270  
 drettement, 271  
 drettier, ière, 271  
 drigaille, 271  
 drigaille, 271  
*drill*, 208  
 drille, 271  
 driller, 271  
 drill-shed, 271  
 driveur, 272  
 drodge, 272  
 droits divins, 272  
 drôleté, 272  
 drop, a, 151  
 drosse, 272  
 drosser, 272  
 d'sour, 64  
 d'sour (en), 64  
 d'sous (en), 64  
 d'sur, 65  
 d'sus, 65  
 duck, 272
- dude, 233  
 dulle, 272  
 dumb-bell, 196  
 dum-bell, 272  
 d'un quart, 145  
 d'un sens, 272  
 dû, 273  
 dur, 272, 273  
 durante (sa vie), 273  
 durçon, 273  
 durçonner, 273  
 durement, 273  
 duster, 273  
 d'avant, 65  
 dynamitard, 273  
 dynamiter, 273
- E**
- éanser, 273  
 eau, 273  
 eaux (place d'), 312  
 ébarouir, 312  
 ébasourdir, 312  
 ébouriffler, 312  
 ébriter, 312  
 ébrousser, 312  
 écale, 312  
 écalure, 313  
 écarde, 313  
 écarder, 313  
 écart, 313  
 écarter, 313  
 écarter (s'), 313  
 écarvelé, 313  
 eccétéra, 313  
 ecclésiastique, 314  
 échaffourée, 313  
 échape, 314  
 échapper, 314  
 échârogner, 314  
 échârogner, 314  
 écharpe, 314  
 écharpe (en), 314  
 écharpir, 314  
 échasse, 315  
*échasses*, 224  
 échauffaison, 314  
 échelle, 315  
 écheoir, 315  
 échetonner, 315  
*écheveau*, 226  
 échevinat, 314  
 échiffe, 315  
 échiffer, 315  
 échiffoir, 315  
 échiffures, 315  
 échiquette, 315  
 écho, 315  
 échuc-mains, 315
- écite, 355  
 éclanche, 355  
 éclaircir, 355  
 éclat, 355  
 éclats (aux), 355  
*eclipse*, 9  
 écochage, 355  
 écocher, 355  
 écocheur, -euse, 356  
 écochoir, 355  
 écochure, 356  
 écœuranterie, 356  
 écœureux, -euse, 356  
 écœuriancier, 358  
 écolleter, 356  
 écolomie, 356  
 écopeau, 356  
 écorceur, 356  
 écorchis, 356  
 écoriancher, 358  
 écornifler, 356  
 écornifleux, -euse, 356  
 écotonner, 357  
 écoupeau, 357  
 écourtiché, 357  
 écourticher, 357  
 écourtiner, 357  
 écouvillon, r, 32  
 écrabouillement, 357  
 écran, 357  
 écrapoutiner, 357  
 écrapoutir, 357  
 écrapoutir (s'), 357  
 écraser, 357  
 écrémillon, 357  
 ecreumer, 357  
 écriancier, 358  
 écrivain, 358  
 écrivain, 358  
 écritouère, 358  
 écro, 358  
 écroit, 358  
 éculoire, 358  
 écurer (s'), 358  
 écurveux, 358  
 édindé, 358  
 éditorial, 385  
 édrageonner, 385  
 effalé, 385  
 effardochoer, 385  
 en effette, 385  
 efficher, 385  
 effieller, 385  
 effioler, 386  
 effilande, 386  
 effilander, 386  
 effiler, 386  
 effouèrer, 386  
 efforts, 386  
 effrayamment, 386

effrayant, 386  
 effrayant (s't), 386  
 effrayabe, 386  
 effronnement, 386  
 égriancher, 358  
 embarrages, 222  
 enfarger, *r.*, 88  
 enferger, *r.*, 88  
 en l'air de, 11  
 en soup (*l*) e, 222  
 érablière, *r.*, 32  
 esparvine, 209  
 étoffe de magasin, 227  
 étoffe faite au métier, 227  
 étriancher, 358  
 étampes, 225  
 éviter, 55  
 exercer (une séance), *s.*, 279  
 exhaust, 207  
 exhibit, *s.*, 199

## F

face à face (en), *r.*, 87  
 factorie, *a.*, 320  
 fair, *a.*, 80  
 fair ball, 150  
 fair (être fair avec qq'un),  
*a.*, 80  
 faire les trêmes, 225  
 fair play, *a.*, 80  
 fair play (donner fair play  
 à qq'un), *a.*, 80  
 faubert, *r.*, 32  
 fenner, 8  
 field, 149  
 fielder (centre), 150  
 fielder (left), 150  
 fielder (right), 150  
 flanelle, 227  
 flask, 27  
 fly, 150  
 flywheel, 227  
 foreman, *a.*, 80  
 forward, 310  
 foul, 150  
 frali, *a.*, 200  
 fralic, *a.*, 200  
 frasil, 10  
 free, *a.*, 100  
 free hit, 311  
 freezeur, *a.*, 280  
 frill, *a.*, 160  
 friller, *a.*, 160  
 frilleuse, *a.*, 160  
 frilling, *a.*, 160  
 frolic, *a.*, 200  
 full dress, *a.*, 230  
 fun, *a.*, 280  
 funneux, *a.*, 280

funny, *a.*, 280  
 fuse, *a.*, 230  
 fuse, 207, 349

## G

galetage, 9  
 garouage, 9  
 gauge, 206  
 gérémiôme, 9  
 glass, 206  
 globe, 55  
 glove, 150  
 goal, 310  
 goal-keeper, 310  
 goal-posts, 310  
 grégail, 270  
 grincer, 55  
 groceries, *s.*, 279  
 grosse étoffe grise, 227

## H

half run, 151  
 herse, 226  
 hit, 150  
 hit (to) to ball, 150  
 hockey, 310  
 home base, 150  
 home run, 150  
 horse-power, 209

## I

indépendances, 9  
 iuing, 151

## J

jacker, 208  
 jack-screw, 208  
 jau-vice, 208

## L

laïze, 228  
 lames, 223  
 leg-shin-guard, 310  
 lentine, 8  
 lessie, 9  
 liens, 222  
 lines, 150  
 literie, 9  
 lost ball, 150

## M

main-de-fer, 225  
 main percée, 226  
 mais, *r.*, 87

malcommode, 10  
 malle, *r.*, 87  
 malle (aller à la), *r.*, 87  
 malle-poste, *r.*, 88  
 manche pagode, *r.*, 88  
 marche, 224  
 mask, 150  
 match, 151  
 medical doctor, *r.*, 87  
 menon, 8  
 meter, 207  
 métier, 222  
 montants, 222  
 monture de lames, 223  
 mop, *r.*, 32  
 moulange, 209  
 moulin à farine, 209

## N

navette, 225  
 néquionque, 15  
 nœuds, 226  
 notte, 226

## O

œil de la lame, 223  
 on, 49  
 on-nous, 49  
 oublier, 8  
 ourdissoir, 226

## P

pagoda, *r.*, 88  
 pagode, *r.*, 88  
 pamphlet, *r.*, 88  
 parapet, 8  
 parements, *r.*, 88  
 parlor match, *r.*, 32  
 pas, 225  
 pass ball, 151  
 passage des lames, 224  
 performances, *s.*, 158  
 pesée, 224  
 petite étoffe, 228  
 peu, 224  
 pièce bâtarde, 228  
 pieu, 224  
 pipe, 208  
 pipe, *s.*, 278  
 pitcher, 150  
 pitoune, 10  
 plairie, 8  
 play ball, 151  
 portée, 224  
 portée bâtarde, 228  
 portée double, 228  
 portée simple, 228

- porte-fils*, 226  
*porte lames*, 224  
*poste*, *r*, 87  
*poste* (aller à la), *r*, 87  
*poulie*, 224  
*puck*, 310  
*puff*, *s*, 279  
*pulley-block*, 209  
*puncher*, 208
- Q**
- quartier*, 223  
*qui-que-dont*, 49
- R**
- rapport avec* (en), *s*, 158  
*rateau*, 226  
*raz de vent*, 11  
*rempirionner*, 9  
*résolutions de condoléances*, *s*, 98  
*retontir*, 8  
*retraction*, 9  
*ridiculariser*, 132  
*riggins*, *s*, 279  
*ring*, 207  
*rondiner*, 12  
*rouet-à-cannelles*, 226  
*rouleau de la chaîne*, 223  
*rouleau d'ensouple*, 225
- roulette-à-dents*, 225  
*rover*, 310  
*run*, 151
- S**
- sacrifice hit*, 151  
*scorer*, 150, 310  
*short-stop*, 150  
*shusot*, 207  
*side*, 151, 310  
*side* (to pick up) 310  
*slave*, 9  
*socket*, 208  
*soucisse*, 8  
*soupane*, 11  
*steam-hammer*, 208  
*suspect*, 55  
*sweater*, 150  
*switch*, 207, 349  
*switchboard*, 207
- T**
- team*, 151, 310  
*tête-à-tête* (en), *r*, 87  
*tieur*, 8  
*tissure*, 225  
*tournette*, 225  
*tourtière*, 9, 11  
*train*, 55  
*trégail*, 270
- trême*, 225  
*trial ball*, 151  
*tuillère*, 8  
*tumide*, 8  
*turieu*, 8
- U**
- umpire*, 150
- V**
- verduigle*, 10  
*vernâiller*, 10  
*voriace*, 132
- W**
- washer*, 211  
*whistle*, 311  
*whitewash*, 311  
*wild ball*, 151  
*winch*, 209  
*wing* (left), 310  
*wing* (right), 310  
*wire-cutter*, 208  
*wrench*, 211  
*wrist-band*, 150
- Y**
- yeux des lames*, 224

Atlas linguistique de la France, publiée par MM. Gilliéron et Edmont.—M. H. Champion, libraire, 9, Quai Voltaire, à Paris.—Le fascicule, 25 francs.

\* \* \*

Polybiblion. Revue bibliographique universelle, publiée sous les auspices de la Société bibliographique. Paris, rue Sant-Simon, 5. Partie litt., 16 fr.; Partie techn., 11 fr; les deux parties réunies, 22 fr.

\* \* \*

L'Argus des Revues. Mensuel. Publié par l'Argus de la Presse. Paris, rue Drouot, 14. Contient l'indication des titres et des auteurs des principaux articles parus dans les revues françaises et européennes. Chaque titre porte un numéro d'ordre; il suffit d'envoyer ce numéro à l'administration de l'Argus, pour recevoir l'article. Par article, 1 fr.; par coupure de journal, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.

\* \* \*

Le Courrier de la Presse. Bureau de coupures de journaux. Dir., M. Gallois, Paris, boulevard Montmartre, 21. Fournit à ses clients les articles de journaux et de revues, les concernant personnellement, ou sur un sujet quelconque auquel ils s'intéressent. Par coupure de journal ou de revue, 0 fr. 30; tarif réduit pour 100 coupures.—Catalogue de 13,000 journaux et revues: 3 fr. 50.

---

FEU VIE ACCIDENT

# Arthur Marcotte

AGENT

---

Commercial Union, Phoenix of Hartford,  
Canada Accident.

---

82, rue St-Pierre - - QUÉBEC

TELEPHONE 1290

# ORNEMENTS D'EGLISES



## NOS PRIX

Les prix de nos marchandises sont les plus bas de tout le Canada. Si vous voulez vous donner la peine de venir voir nos assortiments et comparer nos prix à ceux d'autres magasins, vous ne tarderez pas à être de notre opinion.

Notre célèbre rayon des ornements d'églises, considéré le plus considérable de toute l'Amérique, est à votre service en tout temps.



## AVANTAGES

Parmi le grand nombre d'avantages que vous avez à faire des affaires avec nous, il y a cette règle de la maison: "Votre argent vous sera remis si vous n'êtes pas satisfaits de vos emplettes". Nous garantissons vous donner plus que vous ne pouvez avoir ailleurs pour le même montant d'argent.



## VETEMENTS

### SACERDOTAUX

En fait de vêtements sacerdotaux, nous avons une grande variété de genres de tous les prix depuis les chasubles à \$6.00 jusqu'aux ornements requis pour messes, saluts, etc., à \$1000.00. Nous tenons à votre disposition des mains expérimentées qui peuvent faire des broderies de toutes sortes sur commande.



# LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

DIVISION DU DETAIL

157-173  
rue St-Joseph,  
QUEBEC, Can.

# "L'ACTION SOCIALE"

## IMPRIMERIE ET RELIURE

Livres, Brochures, Périodiques, Impressions de luxe,  
Impressions commerciales en noir et en couleurs

### Catalogues

VARIÉTÉ de caractères.—Intercalation de gravures en couleurs d'échantillons-spécimens.

### Catalogues, Prix Courants

TRÈS grande variété de caractères et de chiffres les plus nouveaux permettant l'établissement et la composition rapide des catalogues et des prix courants les plus compliqués.

### Carifs, Circulaires

COMPOSITION et dispositions aussi variées que le client le désire.

### Brochures de Publicité

BROCHURES destinées à faire connaître, à lancer un produit nouveau, ou à soutenir l'ancienne réputation d'un produit de marque.

### Imprimés Divers

#### pour Spécialités

Enveloppes, Étiquettes, Bandes de garantie, Mode d'Emploi, Prospectus.

NOMBRE de produits et toutes les spécialités, livrés en boîtes, en étui, en bouteilles, en sacs papier ou toile, etc., sont accompagnés de modèles divers d'imprimés, tels qu'enveloppes, étiquettes, prospectus, bandes de garantie, mode d'emploi, etc. J'exécute ces modèles aux prix les plus réduits possibles et avec une régularité parfaite dans les teintes du papier ou de l'impression, dans la forme extérieure, ce qui, bien souvent, contribue à caractériser une marque.

### Reliure de tous genres

PLEINE toile, pleine basane verte ou rouge, et demi-basane, plein chagrin ou demi-chagrin. Dorure et gaufrage or, argent, blanc et couleur.

IMPRIMERIE-RELIURE-FABRIQUE DE RÉGISTRES

QUÉBEC: 103, RUE STE-ANNE

TÉLÉPHONE 3131

A LA LIBRAIRIE DU CLERGE

# J. P. GARNEAU

6, RUE DE LA FABRIQUE, H.-V.

LIVRES RELIGIEUX, CLASSIQUES, DE LITTÉRATURE, ETC., ETC.  
ARTICLES RELIGIEUX ET ORNEMENTS D'ÉGLISE

---

AU CREDIT PAROISSIAL

## J.-P. GARNEAU

(Successeur de C.-B. LANCTOT)

5 RUE SAINT-JEAN

GRAND CHOIX DE CHASSUBLES, VASES SACRÉS, STATUES,  
CANCÉLABRES, BRONZES D'ÉGLISES. etc., etc.  
ENCENS, HUILE DE 8 JOURS, CIERGES

SPECIALITES : Bannieres, Drapeaux de tous genres, et Statues de  
toutes grandeurs.

N. B.—Toute commande reçue à ces deux magasins sera promptement exécutée.



## AVIS

---

Les membres de la Société du Parler français au Canada sont priés de se rappeler que les séances de l'Assemblée générale ont lieu le *quatrième lundi* de chaque mois, et que tous sont invités à y assister. Ceux qui désirent recevoir, pour chaque séance, une lettre de convocation voudront bien en avertir le secrétaire.

Nous prions tous les lecteurs qui seraient disposés à faire pour le compte de la Société une petite enquête locale et qui n'ont pas reçu notre *Bulletin d'observations No 3*, de nous l'écrire; nous leur enverrons immédiatement un exemplaire de ce *Bulletin*. Nos correspondants voudront bien nous faire parvenir leurs réponses aussitôt que possible; car nous attendons la rentrée des observations sur les mots en *C* pour publier le questionnaire sur les mots en *D*.

Les membres de la Société et les abonnés du *Bulletin du Parler français au Canada* trouveront, sur la bande du *Bulletin*, au-dessus de l'adresse, la date de la prochaine échéance de leur cotisation ou de leur abonnement. Cette indication sert de quittance à ceux qui sont en règle avec l'administration et rappelle aux autres qu'ils doivent acquitter des arrérages. Cotisations et abonnements sont payables d'avance, le 1<sup>er</sup> de septembre, pour les 12 mois suivants.

---

**Le Mois littéraire et pittoresque.** Mensuel. Paris, rue Bayard, 5. Abonnement: 14 fr. Sommaire du N<sup>o</sup> février; *Sur une vieille prophétie*, par Armand Praviel; *Déserteur*, nouvelle, par Roc-Lam; *Le Mont Saint-Michel*, par Ch. Florisoone; *Domenico Theotocopuli, (El Greco)*, par Gabriel Marie; *Il a neigé*, par Jean Nesmy; *Evocation*, poésie, par Arsène Vermeuzou; *Le journal d'un potache*, roman, par Jean Vézère; *Varia, Chroniques, Livres du mois, Actualités, etc.*

# BULLETIN

DU

## PARLER FRANÇAIS AU CANADA

---

Le BULLETIN, organe de la *Société du Parler français au Canada*, est dirigé par un comité nommé par le Bureau de direction. Il paraît une fois par mois, sauf en juillet et août. Les abonnements partent de septembre.

Conditions d'abonnement : Canada et Etats-Unis, \$1.00; Union postale, 8 francs ; réduction de moitié aux élèves des collèges et des couvents du Canada.

On peut devenir membre de la Société et recevoir, à ce titre, le BULLETIN, en envoyant au Secrétaire une demande d'inscription et le montant de la cotisation annuelle (\$10.00 pour les membres bienfaiteurs ; \$2.00 pour les membres titulaires ; \$1.00 [Étranger : 8 francs] pour les membres adhérents). Les cotisations sont dues au 1<sup>er</sup> septembre ; mais on peut s'inscrire en tout temps durant l'année, en payant les arrérages. Les membres adhérents et les abonnés, qui s'inscrivent après le 1<sup>er</sup> février, doivent, pour recevoir les numéros du BULLETIN parus depuis septembre, verser un supplément de 50 sous.

Le 1<sup>er</sup>, le 2<sup>ième</sup>, le 4<sup>ième</sup>, le 5<sup>ième</sup> et le 6<sup>ième</sup> volumes du BULLETIN sont en vente. Prix, chaque volume : \$2.50 ; le troisième volume ne se vend que dans la série complète des six années du BULLETIN, dont le prix est de \$15.00.

Pour tout ce qui concerne la Société et le BULLETIN, s'adresser

A MONSIEUR LE SECRÉTAIRE

de la *Société du Parler français au Canada*  
Université Laval

(Casier, N° 236)

QUÉBEC

---

Imprimerie et Reliure, L'ACTION SOCIALE, (limitée), Québec.